

UNIVERSITE MOULOU D MAMMERI DE TIZI-OUZOU
Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences
de Gestion

Département des Sciences Commerciales



Mémoire de fin d'études

En vue de l'obtention du diplôme de Master en sciences commerciales

Option : Finance et Commerce Internationale

Thème :

***La gestion des revenus pétroliers en Algérie :
Quels enjeux et quels défis pour la création
d'un fonds souverain dans le contexte
économique et financier contemporain?***

Réalisé par :

Mr. BRAHIMI Athmane

Encadré par :

Mme. AKLI Zakia

Devant le jury composé de :

Président : Mme KADEM Safia, Maître assistant classe B.

Examineur : Mr GUESMIA El Hadi, Maître de conférences classe B.

Rapporteur : Mme. AKLI Zakia, Maître assistant classe A.

Promotion :2023/2024

Remerciement

Avant tout, Je remercie Dieu le tout puissant, de m'avoir accordé santé, courage pour accomplir et terminer ce travail.

Je tiens à exprimer mes sincères remerciements à ma promotrice AKLI Zakia d'avoir accepté de diriger ce mémoire, pour ses conseils précieux et sa disponibilité., sans oublier sa participation au cheminement de ce mémoire.

Mes remerciements s'adressent également aux membres du jury qui ont accepté de lire et d'évaluer ce travail.

Je tiens aussi à remercier tout le corps enseignant et le personnel administratif de la Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion de l'Université de Tizi-Ouzou, pour toute l'aide et assistance qu'ils m'ont apportées durant ma formation universitaire.

Je remercie tous mes amis et ma famille pour leur soutien et leurs encouragements continus

Dédicace

*Je tiens à dédier cet humble travail à la mémoire de mon très cher père, que
Allah l'accueille dans son vaste paradis.*

A ma mère, A mes chères sœurs Nawel, Fatima et Hamida.

A mes frères Ahmed et Djamel.

A tous les enfants de ma famille : Maria, Roumaïssa, Malak.

A tous mes amis sans exception.

Liste des abréviations

- **ACCT** : *Agence Comptable Centrale du Trésor*
- **ADIA** : *Abu Dhabi Investment Authority*
- **AIE** : *International Energy Agency*
- **APFC** : *Alaska Permanent Fund Corporation*
- **BIA** : *Brunei Investment Agency.*
- **BP** : *British Petroleum*
- **CIC** : *China Investment Corporation*
- **DA/DZD** : *Dinar Algérien*
- **DGT** : *Direction Générale du Trésor*
- **EAU** : *Émirats arabes unis*
- **FMI** : *Fonds Monétaire International*
- **FRR** : *Fonds de Régulation des Recettes*
- **GPF** : *Government Pension Fund*
- **GSIC** : *Government of Singapore Investment Corporation*
- **HH** : *Hors Hydrocarbure*
- **ICD** : *Investment Corporation of Dubai*
- **IDE** : *Investissement Direct à l'Etranger*
- **IEA** : *International Energy Agency*
- **IGF** : *Inspection Générale des Finances*
- **JORA** : *Journal Officiel de la République Algérienne*
- **KIA** : *Kuwait Investment Authority*
- **LFC** : *Loi de Finances Complémentaire*
- **LF** : *Loi de Finances*
- **MEM** : *Ministère de l'Energie et des Mines*
- **MF** : *Ministère des Finances*
- **NBIM** : *Norges Bank Investment Management*

Liste des abréviations

- **OPEP** : *Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole*
- **PIB** : *Produit Intérieur Brut*
- **PIBHH** : *Produit Intérieur Brut Hors Hydrocarbures*
- **PIP** : *Programme d'Investissements Publics*
- **QIA** : *Qatar Investment Authority*
- **SAMA** : *Saudi Arabian Monetary Agency.*
- **SGRF** : *State General Reserve Fund*
- **SWF** : *Sovereign Wealth Fund*
- **SWFI** : *Sovereign Wealth Fund Institute*
- **TPG** : *Texas Pacific Group*
- **UBS** : *Union Bank of Switzerland*
- **USD** : *United States Dollar*
- **WTI** : *West Texas Intermediate*

Sommaire

<i>Introduction générale</i>	6
<i>Chapitre I : Cadre théorique sur les fonds souverains</i>	13
<i>Section I : : Généralité sur les fonds souverains</i>	15
<i>Section II : Rôle des fonds souverains dans la gestion des ressources naturelles</i>	23
<i>Chapitre II : Analyse de la situation économique de l'Algérie et de la dépendance aux hydrocarbures</i>	30
<i>Section I : Profile économique et financier actuel de l'Algérie</i>	31
<i>Section II : Dépendance aux hydrocarbures et ses implications</i>	46
<i>Chapitre III : La création d'un fonds souverain en Algérie : opportunité et faisabilité</i>	52
<i>Section I : Les arguments en faveur de la création d'un fonds souverain en Algérie</i>	53
<i>Section II : Évaluation des risques liés à la création d'un fonds souverain en Algérie</i>	64
<i>Conclusion générale</i>	67
<i>Bibliographie</i>	70
<i>Annexes</i>	74
<i>Liste des illustrations</i>	84
<i>Table des matières</i>	85
<i>Résumé</i>	87

Introduction générale

Introduction générale

Introduction générale

Les fonds d'investissement souverains détenues et gérées par des gouvernements nationaux, ont émergé pour la première fois à la fin du XXe siècle, principalement dans les pays riches en ressources naturelles telles que le pétrole et le gaz. Leur prolifération rapide depuis lors témoigne de leur rôle croissant dans la gestion des excédents financiers et dans la diversification des économies nationales. Ces fonds adoptent une gamme variée d'objectifs, allant de la stabilisation des revenus à long terme à l'investissement pour le développement économique et la protection contre les fluctuations des prix des matières premières.

La hausse des prix du pétrole entre 2002 et 2008 a eu pour effet d'augmenter la taille et l'influence des fonds souverains des grands pays exportateurs d'hydrocarbures. En effet, ils jouent un rôle crucial dans la gestion des ressources naturelles, offrant une stratégie efficace pour atténuer le syndrome hollandais qui désigne les effets négatifs sur une économie causés par une forte dépendance aux exportations de matières premières, souvent accompagnée d'une appréciation de la monnaie nationale. En investissant les excédents des exportations dans des fonds souverains, les pays peuvent stabiliser leurs revenus à long terme et diversifier leurs sources de financement.

L'Algérie, en tant qu'économie de rente largement dépendante des exportations d'hydrocarbures, fait face à plusieurs défis économiques significatifs. La concentration des revenus provenant de ses exportations expose le pays à des crises récurrentes lors de baisses des prix du pétrole. De plus, la dépendance continue aux énergies fossiles non renouvelables soulève des préoccupations quant à la durabilité économique à long terme.

La création d'un fonds souverain en Algérie pourrait jouer un rôle crucial en diversifiant les revenus du pays, stabilisant les dépenses publiques et préservant une part des ressources financières pour les générations futures. Cela permettrait non seulement de mieux gérer les fluctuations des prix du pétrole, mais aussi de préparer l'économie à une transition progressive vers une économie plus diversifiée et durable.

❖ **Problématique de recherche**

Notre problématique de recherche consiste à répondre sur la question suivante :

Quels sont les enjeux et défis de la création d'un fonds souverain à la lumière des tendances économiques actuelles en Algérie ?

Introduction générale

De cette problématique principale un certain nombre de questions se posent :

- Quels sont les fonds souverains, quels sont leurs formes, leurs objectifs, leurs caractéristiques ?
- Quelle est le poids des hydrocarbures dans l'économie algérienne ?
- Quels sont les arguments en faveur de la création d'un fonds souverain en Algérie ?

❖ Hypothèses de travail

Pour appréhender notre étude, nous avons formulé trois propositions de base à la problématique principale qui fonde l'ensemble de notre recherche :

- **Hypothèse 1** : la création d'un fonds souverain en Algérie pourrait aider à diversifier les revenus nationaux, réduisant ainsi la vulnérabilité aux chocs pétroliers.
- **Hypothèse 2** : les capacités institutionnelles et la gouvernance financière en Algérie seront déterminantes pour le succès et l'efficacité d'un fonds souverain.
- **Hypothèse 3** : La faisabilité de la création d'un fonds souverain en Algérie dépend de la volonté politique et de la capacité du gouvernement à surmonter les obstacles institutionnels et économiques. Cependant, étant donné le contexte financier actuel du pays, la création d'un tel fonds ne pourra être envisagée que si les prix du pétrole augmentent de manière durable sur une période suffisamment longue pour reconstituer les réserves financières de l'État.

Les hypothèses formulées servent de guide pour la collecte de données et l'interprétation des résultats tout au long de notre analyse. À la conclusion de cette recherche, nous évaluerons si les données recueillies soutiennent ces hypothèses, confirmant ainsi leur validité, ou si elles sont infirmées, indiquant que les résultats obtenus ne sont pas en accord avec les propositions initiales. Cette approche permettra d'examiner de manière critique les conditions politiques, institutionnelles et économiques nécessaires à la faisabilité d'un fonds souverain en Algérie, en mettant en lumière les défis potentiels et les opportunités stratégiques dans le contexte actuel du pays.

❖ Structure du mémoire

Pour pouvoir répondre à notre problématique, confirmer ou infirmer nos hypothèses, nous avons articulé notre travail en trois chapitres.

Le premier chapitre est consacré pour une étude théorique des fonds souverains. cette étude nous permettra de prendre connaissance des aspects théoriques liés à leur émergence, leur

Introduction générale

caractéristiques, et leur développement en tant que nouvelles puissances financières internationales.

Le deuxième chapitre analyse la situation économique et financière de l'Algérie, en mettant particulièrement l'accent sur sa dépendance aux hydrocarbures. Cette analyse fournira une base pour déduire, dans le troisième et dernier chapitre, les rôles potentiels qu'un fonds souverain, investi partiellement à l'étranger, pourrait remplir dans l'économie nationale d'une part, et examiner les risques et les défis associés à la création d'un tel fonds pour l'Algérie d'autre part.

❖ Intérêt et choix du sujet

Les fonds souverains constituent un sujet émergent en finance internationale, et mon choix de sujet découle de l'importance croissante de ces institutions dans le paysage économique mondial. En particulier, de nombreux pays producteurs de pétrole possèdent des fonds souverains, mais l'Algérie, bien qu'ayant accumulé d'importantes recettes pétrolières au début des années 2000 suite à l'évolution favorable à la hausse du prix du pétrole, n'a pas opté pour ce choix stratégique. Bien que le gouvernement ait mis en place le Fonds de Régulation des Recettes (FRR) durant cette période, mes recherches ont révélé que ce fonds, bien qu'il remplisse un rôle de régulation, ne répond pas aux critères d'un fonds souverain, une conclusion étayée dans un travail de recherche précédent réalisé par Madame AKLI Zakia, enseignante à l'Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou. Mon intérêt pour ce sujet réside dans la compréhension des enjeux potentiels d'un fonds souverain algérien, ainsi que dans l'exploration des raisons pour lesquelles l'État n'a pas encore opté pour cette initiative. Je souhaite également étudier les opportunités et les défis que la création d'un tel fonds pourrait représenter pour l'Algérie dans son contexte économique et financier actuel. Ayant sollicité Madame AKLI Zakia pour diriger ce travail, j'ai bénéficié de son expertise préalable sur le sujet, ce qui m'a facilité mon approche méthodologique et analytique.

❖ Difficultés rencontrées

Dans la démarche de notre recherche, nous avons rencontré quelques difficultés. Initialement, nous avons envisagé une approche à deux volets. D'une part, nous souhaitons obtenir des données quantitatives sur des indicateurs clés de performances économiques et financières afin de conduire notre propre analyse sur les opportunités et les défis associés à la création d'un fonds souverain algérien dans le contexte économique et financier contemporain. D'autre part, nous avons élaboré le questionnaire ci-après dans le but d'être adressé à un responsable supérieur habilité pour apporter des réponses pertinentes. Nous nous sommes rendu au ministère des finances à cette fin, mais à notre regret, aucun responsable supérieur n'était

Introduction générale

disponible pour nous recevoir. Par conséquent, nous nous sommes limités à une analyse et à une interprétation des données quantitatives disponibles.

Questionnaire sur les perspectives, les stratégies potentielles et les considérations associées à la création et à la gestion d'un fonds souverain en Algérie, en tenant compte des défis et des opportunités économiques contemporaines

1. Dans le passé, malgré des conditions potentiellement favorables à la création d'un fonds souverain, le gouvernement n'a pas pris cette initiative. Pouvez-vous partager votre perspective sur les raisons pour lesquelles cela n'a pas été fait ? En rétrospective, pensez-vous que cette décision était bénéfique pour l'Algérie ?
 2. Comment évaluez-vous la capacité actuelle de l'Algérie à envisager la création d'un fonds souverain, notamment à la lumière des restrictions budgétaires et difficultés financières survenues entre 2015 et 2020 dues à la baisse des prix du pétrole ?
-
3. Si les conditions favorables à une augmentation du prix du pétrole et donc à la création d'un fonds souverain se présentent, quelles seraient les principales sources de financement envisagées pour alimenter ce fonds ?
 4. Que pourraient être les principaux objectifs que le gouvernement algérien cherche à atteindre en envisageant la création d'un fond souverain ?
 5. Quelles entités seraient probablement impliquées dans la gestion et la supervision de ce fonds souverain ?
 6. Quels critères seraient utilisés pour déterminer l'allocation des fonds du fond souverain vers des investissements nationaux ou internationaux ?
 6. Comment le gouvernement prévoit-il de gérer les risques associés à la création et gestion d'un fond souverain éventuel ?
 7. Comment un fond souverain pourrait-il contribuer au développement économique et à la diversification des revenus en Algérie ?

Introduction générale

8. Quel impact un fond souverain pourrait-il avoir sur la stabilité financière et la crédibilité économique de l'Algérie sur la scène internationale ?

10. Quelles leçons pourraient être tirées des expériences d'autres pays ayant établi des fonds souverains pour orienter le processus en Algérie ?

*Chapitre 01 : cadre
théorique sur les fonds
souverains*

Chapitre I : Cadre théorique sur les fonds souverains**Introduction du chapitre**

L'évolution de l'environnement économique mondial a mis en lumière un nouveau type d'investisseurs de long terme, appelés "fonds souverains", qui occupent désormais une place centrale sur la scène financière et politique internationale. Ils sont aujourd'hui au cœur des débats contemporains de l'économie mondiale, suscitant un intérêt croissant et faisant l'objet de nombreuses études théoriques et empiriques.

En effet L'expression anglaise "Sovereign Wealth Funds", utilisée pour les désigner, n'aurait été mentionnée pour la première fois qu'en 2005 par Andrew Rozanov dans un article intitulé "Who holds the wealth of nation ?". (Prometheus, 2009, p. 1), publié par *Central Banking Journal*, l'institution de ces fonds d'investissement souverains jadis appelés fonds de stabilisation, remonte aux années cinquante (Atangana, 2013, p. 2).

Bien que leur existence remonte à plus de cinquante ans, ces investisseurs publics n'ont attiré une attention internationale significative que très récemment. Cela s'explique par la prolifération de ces nouveaux investisseurs et l'augmentation de leurs capacités, leur permettant de diversifier leurs stratégies d'investissement et de jouer un rôle plus prépondérant sur la scène financière internationale.

Dans ce chapitre, nous avons présenté dans une premier section ces acteurs financiers internationaux de manière générale, en mettant particulièrement l'accent sur la définition précise et les caractéristiques fondamentales aux quelles un fonds d'investissement doit répondre pour être considéré comme souverain. Dans une seconde section nous accorderons une attention particulière au rôle qu'ils jouent dans la diversification de la gestion des revenus énergétiques des États pétroliers.

Section 01 : Généralités sur les fonds souverains

Aujourd'hui, les fonds souverains sont au centre de nombreuses discussions, souvent entourées de confusion, notamment en ce qui concerne leur définition et leurs caractéristiques. Cette section, vise à examiner quelque principale définition des fonds souverains, nous remettant de dégager leur principale caractéristique avant de présenter leur typologie, en mettant en lumière ce qui les distingue des autres fonds d'investissement présents sur la scène financière internationale. Ensuite, nous aborderons les principaux avantages et les inconvénients liés à la création et à la gestion de ces fonds souverains.

1. Définition des fonds souverains

La définition des fonds souverains reste encore floue, sans consensus clair et universel. Ni la littérature académique ni les articles de presse spécialisés n'ont réussi à établir une définition précise et unifiée de ces entités, dont le terme a été introduit par Rozanov en 2005. Cette difficulté d'identification découle de leur nature hybride et de leur grande diversité. Les fonds souverains, en effet, sont des entités complexes, à la fois souveraines par leur origine, étant créés et contrôlés par des États, , ils proviennent de différentes sources de financement, poursuivent différents objectifs de création et d'investissement, et adoptent des structures de gestion variées. (Ouni, 2018, p. 4)

De multiples définitions ont été suggérées de la part de plusieurs experts et organisations institutionnelles. Nous avons repris quelques-unes qui, loin de s'opposer, se complètent :

Tableau N° 01 : Quelques définitions des fonds souverains

Auteurs	Définitions
<p>Hélène Raymond, Professeur d'économie à l'Université Paris Ouest Nanterre.</p>	<p>Les fonds souverains sont des fonds d'investissement publics à long terme, sans passif exigible, qui sont au moins partiellement investis en actifs étrangers. (Ramyond, 2009, p. 77)</p>

<p>Jean Arthuis, un homme politique français, ex ministre de l'Économie et des Finances en France.</p>	<p>Les fonds souverains sont des fonds publics sous tutelle de l'Etat et dont les réserves de long terme sont gérées distinctement des réserves de change des autorités monétaires et des entreprises publiques. (Arthuis, 2008, p. 5)</p>
<p>Caroline Bertin Delacour, avocat d'affaires en France, spécialisée en fusions-acquisitions transnationales et en private equity.</p>	<p>Les fonds souverains, issus de réserves de change non officielles, sont des instruments financiers gérés par l'État, axés sur des objectifs macroéconomiques et orientés vers des investissements à long terme dans des actifs étrangers, sans obligations explicites. (Rocchi & Ruimy, 2011, p. 18)</p>
<p>Organisation</p>	<p>Définitions</p>
<p>Sovereign Wealth Fund Institute (SWFI)</p>	<p>Un fonds souverain est un fonds d'investissement appartenant à l'État ou entité d'Etat. Il est généralement établi à partir d'excédents de balance des paiements, des opérations de change, de produits de privatisations, des paiements de transfert gouvernementaux, d'excédents budgétaires et / ou de recettes tirées des exportations. La définition de fonds souverain exclut, entre autres : les avoirs de réserve de change détenus par les autorités monétaires pour l'équilibre traditionnel des paiements ou pour des fins de politique monétaire, les entreprises publiques (EP) dans le sens traditionnel, les fonds de pension publics (financé par des contributions employé / employeur), ou les actifs gérés pour le bénéfice des individus. (swfinstitute.org, s.d.)</p>

le Fonds Monétaire International (FMI)	Certains Etats créent des fonds gouvernementaux à objet défini, usuellement dénommés Fonds Souverains, afin de détenir des actifs pour des objectifs économiques à long-terme. Les fonds trouvent leur origine dans les recettes de la vente de matières premières, le produit des recettes de privatisations et (ou) l'accumulation de devises étrangères par les autorités . (Rochi & Ruimy, 2011, p. 17)
l'union européenne (EU)	les fonds souverains sont des fonds d'investissement publics gèrent un portefeuille diversifié d'actifs financiers nationaux et internationaux (Buisine, Jourjour, & Malapert, 2012, p. 20)
Morgan Stanley , est une banque américaine spécialisé dans le financement et d'investissement	Les fonds souverains contiennent cinq éléments constitutifs (ingrédients) essentiels : ils doivent présenter un caractère étatique (souverain), avoir une forte exposition au risque de change (High foreign currency exposure), ne pas avoir d'engagements explicites (no explicit liabilities), posséder une grande tolérance au risque (high risk tolerance), avoir un horizon d'investissement à long terme (long investment horizon) » (Rochi & Ruimy, 2011, p. 18)

2. Typologie des Fonds souverains

2.1. Selon l'origine des revenus

Cette typologie basée sur l'origine des revenus, proposée par l'économiste Betbèze, distingue deux grands types de fonds souverains :

2.1.1. Les fonds de matières premières :

Les fonds souverains sont financés principalement par les revenus tirés des matières premières, notamment le pétrole et le gaz, rendant rentables de nouveaux gisements, a incité les pays concernés à établir de nouveaux fonds. Par ailleurs, d'autres fonds sont alimentés par d'autres matières premières telles que le phosphate, le cuivre et le diamant. (Vedie, 2010, p. 38)

2.1.2. Les fonds hors matières premières :

Ces fonds sont alimentés par les devises accumulées grâce à d'importantes exportations. C'est le cas, par exemple, du fonds chinois. D'autres fonds sont financés par des excédents budgétaires, comme c'est le cas du fonds souverain de Singapour. (Vedie, 2010, p. 38)

2.2. Selon la nature des objectifs poursuivis

2.2.1. Les fonds de stabilisation :

Ont pour finalité de protéger les pays contre les chutes potentielles des revenus liées aux exportations des matières premières. Ces fonds sont créés généralement par les pays riches en ressources naturelles, afin de trouver un support budgétaire et aussi préserver l'économie nationale contre les fluctuations des cours de ces ressources sur les marchés financiers. Grâce aux revenus produits par ces instruments, ils ont la faculté d'absorber les chutes de cours et de couvrir en période de la baisse des besoins de financement de leur gouvernement. Tel est le premier objectif des fonds de rente minière, tel que KIA au Koweït, le *Reserve fund* de Russie. Ces fonds de stabilisation sont financés principalement par les excédents de revenus à l'égard de prix de référence de matière première. (Bertin, 2009, p. 17)

2.2.2. Les fonds de constitutions d'épargne intergénérationnelles

Les fonds d'épargne ont pour objectifs de procurer la pérennisation des capitaux issus des matières premières non renouvelables et de réaliser une épargne destinée pour les générations futures. Les ressources naturelles étant tarissables, les pays dont l'exploitation tient une part importante de l'économie, ces Etats sont confrontés aux risques d'épuisement de leurs réserves,

afin d'empêcher le problème d'équité, intergénérationnel ces fonds sont créés pour subvenir aux besoins des subvenir aux besoins des générations futures au moment où ces ressources qui créent de la richesse pour ces pays. (Bertin, 2009, p. 18)

2.2.3. Les fonds de financement des retraites

Certains fonds souverains sont mis en place pour financer les dépenses des retraites futures, détenus directement par le gouvernement, pour faire face au risque de défaut de paiement des systèmes de cotisation des retraites par répartition, Ces fonds vont investir des revenus financiers lorsque les données démographiques le permettent. Ils constituent ainsi un provisionnement d'une partie des besoins de financement futurs, se rapportant au choc démographique à venir. Ces fonds sont similaires aux fonds de pension à la différence que les salariés ne cotisent pas au financement des fonds, et les fonds souverains n'ont pas d'engagement de financement explicite des retraites, les performances réalisées pour ces fonds sont estimées par les besoins futurs des caisses des retraites. Tel est l'objet du fonds souverain de la Russie, d'Australie et de la nouvelle Zélande. (Bertin, 2009, p. 19)

2.2.4. Fonds d'optimisation du rendement

Les fonds souverains ont également pour but d'optimiser le rendement des réserves de liquidité d'un pays, « en d'autre forme pour accroître la performance des avoirs de réserves » (**défini par le FMI**). Ces réserves de change sont détenues par la banque centrale dont une partie parmi ces réserves est utilisée dans le cadre de la politique monétaire du pays et la gestion des taux de change. Elles doivent en effet, subvenir à l'ensemble des obligations financières extérieures à court terme ou l'équivalent d'un trimestre d'importations Afin de réaliser un rendement global des réserves de change, il faut placer une partie dans des actifs plus risqués et diversifiés. C'est le cas des fonds de la Chine (CIC) et du Singapour (GIC). (Bertin, 2009, p. 19)

2.2.5. Fonds de développement

Ces fonds ont pour objectif de diversifier l'économie du pays dans le cadre de financement des grands projets industriels, économiques ou touristiques (défini selon FMI). Ils ont aussi pour objectif de permettre le développement des pays dans des nouveaux secteurs et la diversification des revenus. C'est le cas par exemple des fonds *TAMASEK* de Singapour, *Khazanah* de Malaisie, *Public Investment Fund* d'Arabie Saoudite, *Mubadala* d'Abu Dhabi, *ICD* de Daubai ou *QIA* du Qatar. (Bertin, 2009, p. 19)

Tableau N° 02 : Les catégories des fonds souverains

Catégorie	Description	Exemples
Selon l'origine des revenus		
Fonds souverains alimentés par les recettes pétrolières et gazières	Constitués à partir des excédents générés par l'exportation de pétrole et de gaz naturel.	Fonds souverain norvégien, Fonds d'investissement d'Abou Dhabi
Fonds souverains alimentés par les excédents budgétaires	Constitués à partir des excédents budgétaires générés par des gouvernements ayant des recettes fiscales importantes.	Fonds d'investissement de Singapour, Fonds de réserve d'investissement de Chine
Fonds souverains alimentés par les réserves de change	Constitués à partir des réserves de change accumulées par les banques centrales.	Fonds de stabilisation des changes de la Thaïlande, Fonds de réserve stratégique de Chine
Fonds souverains diversifiés	Combinent des sources de financement provenant de différentes catégories, telles que les recettes pétrolières et gazières, les excédents budgétaires et les réserves de change.	Fonds d'investissement du Koweït, Fonds d'investissement d'Abu Dhabi
Selon l'objectif des fonds souverains		
Fonds de stabilisation	Visent à protéger l'économie des fluctuations des prix des matières premières ou des taux de change.	Fonds de stabilisation des recettes pétrolières de l'Alaska, Fonds de stabilisation des revenus pétroliers de Norvège

Fonds d'épargne intergénérationnelle	Visent à accumuler des richesses pour les générations futures.	Fonds de pension du gouvernement norvégien, Fonds d'épargne future de Singapour
Fonds de développement	Visent à financer des projets de développement économique et social.	Fonds d'investissement du Qatar, Fonds d'investissement d'Abu Dhabi
Fonds stratégiques	Visent à acquérir des actifs stratégiques ou à influencer la politique économique d'autres pays.	Fonds d'investissement chinois, Fonds d'investissement souverain de Russie

3. Les avantages et les inconvénients liés à la création d'un fonds souverain

3.1. Les avantages

- Financement des programmes de développement de l'État sans augmenter la dette publique : Les fonds souverains offrent une source alternative de financement pour les initiatives gouvernementales, évitant ainsi l'endettement excessif et les augmentations d'impôts.
- Stabilisation des politiques monétaires grâce à des investissements à long terme : En privilégiant les investissements durables plutôt que les capitaux spéculatifs à court terme, les fonds souverains réduisent la volatilité des flux de capitaux et soutiennent la stabilité monétaire.
- Flexibilité face aux chocs économiques : Les fonds souverains servent de réserve de liquidité pour aider les autorités financières à réagir efficacement aux chocs économiques, tant internes qu'externes.
- Gestion durable des ressources pour les générations futures : En investissant une partie des revenus des ressources naturelles dans des initiatives durables, les fonds souverains préservent les ressources pour les générations futures tout en soutenant le développement actuel.
- Promotion de la transition verte à travers des investissements écologiques : Les fonds souverains encouragent la transition vers une économie verte en investissant dans des projets et des entreprises axés sur les énergies renouvelables et d'autres technologies propres. (Draya-eg.org, 2022)

3.2. Inconvénients

Malgré leur importance et le rôle positif que jouent les fonds souverains dans le système financier mondial, ils ne sont pas sans inconvénients et défauts que les responsables des fonds souverains doivent aborder et corriger, afin d'améliorer l'efficacité de la performance de ces fonds et améliorer leur image, afin qu'ils puissent atteindre les objectifs souhaités pour les pays. Le propriétaire et le destinataire, et ces défauts sont :

- **Manque de transparence et de divulgation :**
Le problème de la transparence des fonds souverains dans la gestion de leurs actifs et la divulgation de leurs opérations d'investissement et de leurs objectifs intéresse grandement

les chercheurs et les décideurs, surtout dans les pays hôtes où certains fonds, comme le fonds souverain norvégien et malaisien « Khazna », publient régulièrement des rapports sur leur taille, leur politique d'investissement et leurs rendements. Cependant, la plupart des fonds, tels que le China Investment Corporation (CIC), ne publient pas de tels rapports, ce qui crée de l'ambiguïté quant à la gestion de leurs actifs et à leurs véritables objectifs. Cette opacité est d'autant plus préoccupante que certains fonds souverains investissent dans des entreprises stratégiques des pays industrialisés, suscitant ainsi des inquiétudes dans ces pays occidentaux, qui cherchent à restreindre l'entrée de ces fonds dans leur économie.

- **Contribuer au développement du comportement grégaire :**

Le comportement grégaire est défini comme le comportement d'un agent économique suivant le même comportement qu'un autre agent économique, les fonds souverains possédant d'énormes actifs financiers, gérés par un nombre très limité, d'où la présence de ces dealers, serait un facteur utile pour développer le comportement des agents économistes internes qui prennent les décisions d'investissement pour les fonds souverains comme le meilleur modèle et les suivent, ce qui affecte l'efficacité et la stabilité des marchés financiers.

- **Manque d'expérience :**

Le manque d'expérience des fonds souverains dans le domaine de l'investissement fait d'eux d'une part une menace pour la stabilité des marchés financiers et d'autre part les expose à des pertes, comme ce qui s'est produit lors de la crise financière mondiale. Lorsqu'ils ont acheté des actions d'entreprises en faillite dans l'espoir que leurs prix augmenteraient à l'avenir. Cette décision a entraîné d'énormes pertes financières pour les fonds souverains en raison de l'intensification de la crise et de l'effondrement continu des marchés.

- **Concentration sur le dollar dans les portefeuilles d'investissement des fonds souverains :**

L'accumulation de réserves en dollars est généralement considérée comme avantageuse, offrant une sécurité élevée contre les chocs externes. Cependant, une dépréciation soudaine du dollar entraîne des pertes financières et une diminution des réserves. Si cette tendance se prolonge et que les signes d'un effondrement du dollar américain augmentent, cela peut déclencher une panique sur les marchés financiers, entraînant ainsi une instabilité généralisée. Étant donné l'interconnexion des marchés, cela peut perturber le système financier mondial. Par conséquent, il est recommandé que les fonds souverains diversifient

leurs investissements en différentes devises selon des proportions équilibrées pour atténuer les risques liés aux fluctuations des taux de change.

- **Les risques de troubles financiers résultant du comportement des fonds souverains :**
Les investissements des fonds souverains affectent certaines variables macroéconomiques des pays d'accueil, telles que les taux d'intérêt, les prix des actifs financiers et le taux de change. Compte tenu du manque de transparence et du manque de transparence des fonds souverains. La grande taille des actifs financiers qu'ils gèrent, le changement soudain dans la composition de leurs portefeuilles d'investissement entraînent des perturbations sur les marchés, ainsi que des décisions erronées ou des rumeurs selon lesquelles les fonds souverains auraient pris des décisions liées à l'investissement de sommes importantes dans un actif ou y renoncer pourrait accroître la volatilité des prix ou des taux d'intérêt. Un exemple de ceci est le fonds de pension du gouvernement norvégien qui a acheté en 2005 la plupart des obligations d'État des banques écossaises, puis les a revendues quelques mois plus tard. La Norvège, la Suède et le Danemark doivent intervenir et créer un fonds d'urgence. Prêter une partie de leurs réserves à la Banque centrale écossaise, c'est parce que les investissements massifs des fonds souverains dans un certain type d'actifs, l'immobilier, les matériaux de base des actifs émergents, ou dans un certain secteur d'activités, peuvent conduire à des bulles de spéculation. (Draya-eg.org, 2022)

Section 02 : Le rôle des fonds souverains dans la gestion des ressources naturelles

1. Économie de rente et impérative création d'un fonds souverain

Certains fonds souverains, comme celui du Kazakhstan, sont financés par l'exploitation de diverses ressources. Nous distinguons ainsi les fonds souverains issus de l'exploitation des ressources pétrolières et gazières de ceux qui doivent leur existence à l'exploitation d'autres ressources naturelles. (Vedie, 2010, p. 40)

Le lien entre les revenus pétroliers et la nécessité d'un fonds souverain réside dans la volatilité des prix du pétrole et la nature épuisable des ressources pétrolières. Les pays qui dépendent fortement des revenus pétroliers peuvent être exposés à des fluctuations importantes des recettes budgétaires en fonction des variations des cours du pétrole sur les marchés mondiaux.

L'établissement d'un fonds souverain permet de gérer ces revenus de manière plus durable et à long terme. En investissant une partie des revenus pétroliers dans un fonds souverain, un pays peut générer des revenus supplémentaires, diversifier son économie, financer des projets

d'infrastructure et stabiliser son budget national, même en période de baisse des prix du pétrole. De cette manière, un fonds souverain peut servir de mécanisme de stabilisation économique et contribuer à la sécurité financière à long terme du pays.

Les revenus pétroliers sont souvent gérés à travers la création de fonds souverains, une pratique courante dans les pays exportateurs de pétrole. Ces fonds sont établis dans le but de gérer les recettes de manière à assurer leur pérennité et à les investir judicieusement pour les générations futures, plutôt que de les dépenser immédiatement. Cette stratégie vise à préserver les ressources pour les générations à venir et à réduire la dépendance économique à l'égard du pétrole. Les fonds souverains sont ainsi utilisés pour diversifier les portefeuilles d'investissement et répondre aux besoins de financement en matière de développement et de stabilité économique. (Natural Resource Governance Institute , 2014)

Voici les principaux points à retenir sur le rôle des fonds souverains dans la gestion des revenus provenant des ressources naturelles comme le pétrole :

- **Sauvegarde des revenus** : Les fonds souverains permettent de conserver les revenus issus de l'exploitation des ressources naturelles pour les futures générations, réduisant ainsi la dépendance à ces ressources non renouvelables.
- **Diversification des investissements** : Ils investissent les revenus dans une gamme variée d'actifs, limitant ainsi la dépendance à un seul secteur économique et atténuant les risques associés à l'exploitation des ressources naturelles.
- **Gestion des risques** : Les fonds souverains accordent une grande importance à la gestion des risques liés à leurs investissements, ce qui les pousse à coopérer et à mutualiser les risques avec d'autres fonds souverains.
- **Transparence et contrôle** : La transparence et une surveillance régulière sont essentielles pour éviter les abus et garantir une gestion efficace des ressources naturelles.
- **Orientation à long terme** : Les décisions d'investissement des fonds souverains sont guidées par des objectifs à long terme, leur permettant de résister aux fluctuations à court terme et de maintenir une vision stratégique sur le long terme. (Atlas-Magazine, 2013)

2. Modelés internationaux de fonds souverain créés par des pays pétroliers

Plusieurs nations riches en ressources pétrolières ont établi des fonds souverains afin de mieux gérer les revenus provenant de l'exploitation de ces ressources. Voici quelques exemples notables :

Tableau N°03 : Modèles et exemples internationaux de fonds souverains créés par des pays pétroliers

Pays	Fonds souverain	Modèle	Objectifs	Actifs (milliards USD)	
				Création	
Norvège	Government Pension Fund Global (GPFg)	Stabilisation et épargne intergénérationnelle	Diversification des revenus pétroliers	1990	1340
Alaska (États-Unis)	Alaska Permanent Fund (APF)	Épargne intergénérationnelle	Revenu pétrolier	1982	79
Émirats arabes unis	Abu Dhabi Investment Authority (ADIA)	Investissement stratégique	Diversification de l'économie	1976	815
Singapour	GIC	Investissement stratégique	Développement économique	1981	677
Arabie saoudite	Public Investment Fund (PIF)	Investissement stratégique	Diversification de l'économie	2007	635
Koweït	Kuwait Investment Authority (KIA)	Stabilisation et épargne intergénérationnelle	Investissement des excédents pétroliers	1953	620
Qatar	Qatar Investment Authority (QIA)	Investissement stratégique	Diversification de l'économie	2004	335
Chine	China Investment Corporation (CIC)	Investissement stratégique	Promotion des intérêts nationaux	2007	323
Russie	National Wealth Fund (NWF)	Stabilisation et épargne intergénérationnelle	Investissement des revenus pétroliers	2008	185

Source : Sovereign Wealth Fund Institute

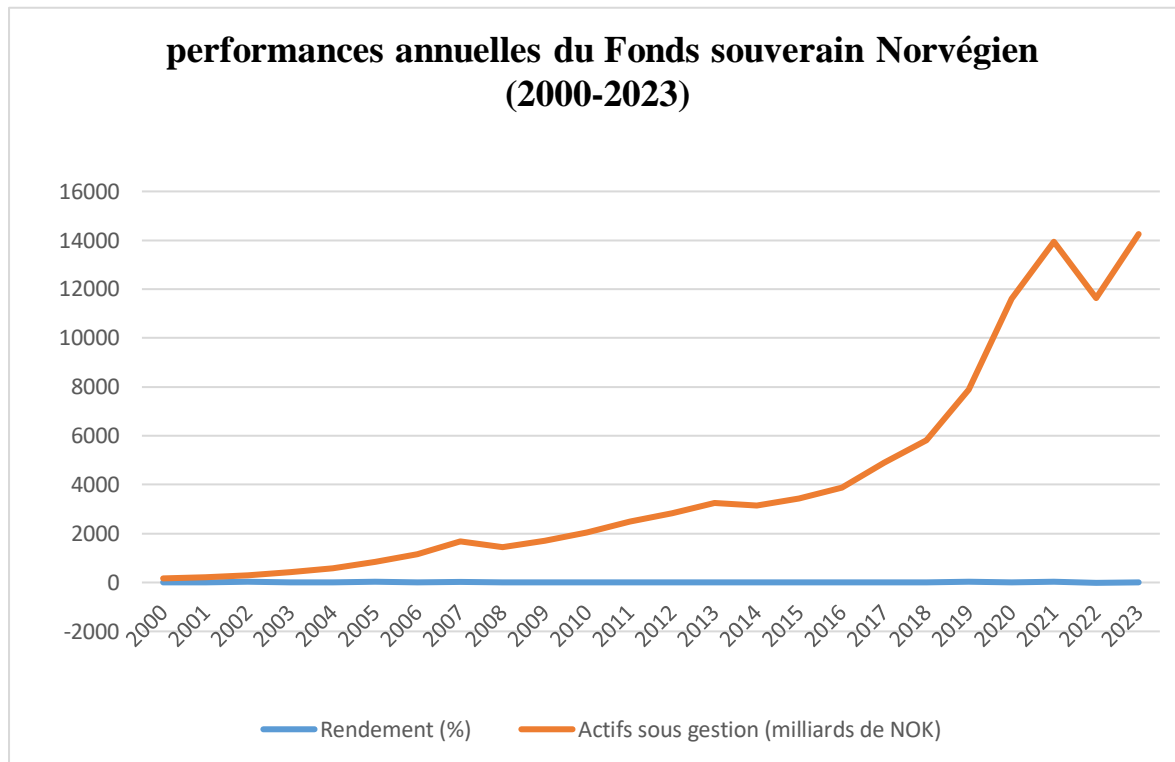
Détaillons le cas du fonds souverain norvégien, le « Government Pension Fund Global », communément appelé le « Fonds Pétrolier ». Il a été créé en 1990 pour investir les surplus de revenus pétroliers du pays. Il est devenu l'un des plus grands et des plus diversifiés fonds souverains au monde.

Tableau N° 04 : performances annuelles du Fonds souverain norvégien (2000-2024)

Année	Rendement (%)	Actifs sous gestion (milliards de NOK)
2000	14,7	166,9
2001	-5,3	207
2002	19,7	282,2
2003	16,8	419,5
2004	13,5	572,6
2005	21,9	843,1
2006	15,8	1152,5
2007	23,4	1682,2
2008	-5,2	1449,4
2009	16,9	1695,4
2010	8,4	2039
2011	14,1	2485,2
2012	5,1	2823,7
2013	14	3250,8
2014	-1,6	3145,8
2015	4,1	3432,1
2016	6,1	3875,2
2017	13,8	4894,8
2018	3,5	5808,4
2019	19,8	7896,6
2020	-3,4	11612,5
2021	20,8	13946,2
2022	-14,4	11623,6
2023	14,5	14255,6
2024	En cours d'année	15000

Source : Sovereign Wealth Fund Institute

Graphique N° 01 performances annuelles du Fonds souverain Norvégien (2000-2023)



Source : réalisé par nous-mêmes à partir des données du tableau n°04.

Nous constatons que le Fonds souverain norvégien (FSN) a affiché une performance exceptionnelle sur la période de 2000 à 2024, avec un rendement annuel moyen de 8,4%. Cette performance a permis une croissance exponentielle des actifs sous gestion du fonds, passant de 166,9 milliards de NOK en 2000 à une estimation de 15 000 milliards de NOK en 2024.

Les années où le FSN a enregistré des performances remarquables incluent 2005 (21,9%), 2007 (23,4%), 2019 (19,8%) et 2021 (20,8%). Ces périodes ont été caractérisées par des conditions de marché favorables, telles que la hausse des prix des matières premières et une croissance économique mondiale robuste.

Le FSN a connu des années de faible performance, notamment en 2001 (-5,3%), 2008 (-5,2%) et 2014 (-1,6%). Ces périodes ont été marquées par des crises financières et des ralentissements économiques mondiaux, ayant un impact négatif sur les marchés financiers. Mais la stratégie de diversification du FSN, couvrant une large gamme d'actifs et de classes d'actifs, a contribué à atténuer les effets de la volatilité des marchés et à générer un rendement global positif.

Le succès du (FSN) peut être attribué à plusieurs facteurs, notamment une gestion d'investissement prudente et à long terme, une diversification efficace des investissements, une

gouvernance d'entreprise solide et une transparence vis-à-vis des investisseurs. Il illustre de manière remarquable comment un fonds souverain peut générer des rendements solides et une croissance à long terme pour un pays. Il est classé comme le plus important fonds souverain au monde. Son rôle principal est de faire fructifier les revenus issus des ressources pétrolières et gazières de l'État norvégien afin de financer ses dépenses futures. Il est principalement investi en actions (71,1% du portefeuille), en obligations (27,1%) et, dans une moindre mesure, dans l'immobilier (2,3%). (Le figaro, 2023)

Conclusion du chapitre I

Les fonds souverains ont émergé comme des acteurs économiques de premier plan à l'échelle mondiale. Leur examen requiert une approche multidisciplinaire, intégrant les aspects économiques, financiers, politiques et institutionnels. La compréhension des théories sous-jacentes et des défis auxquels ils font face est cruciale pour évaluer leur influence sur les économies nationales et internationales, ainsi que pour promouvoir une gestion responsable et transparente de ces instruments financiers puissants.

Après avoir initialement suscité une grande méfiance, les fonds souverains sont maintenant solidement intégrés dans le paysage des fonds d'investissement, et leur image tend même à se parer de vertus positives et stabilisatrices pour l'économie. Leur principale vocation demeure de servir la prospérité nationale en effectuant des investissements "raisonnables" visant à garantir une stabilité durable et à soutenir la diversification économique. Ils offrent une source de financement élargie aux entreprises, y compris celles de l'Occident. Leur capacité à agir en tant que dernier recours financier s'est avérée lorsqu'ils ont injecté massivement des liquidités dans le secteur bancaire lors de la crise des surprimes.

Contrairement à d'autres institutions chargées de la gestion des richesses nationales, telles que les banques centrales - prudentes et averses au risque - ou les ministères des Finances contraints par les règles budgétaires nationales, les fonds souverains représentent des outils plus flexibles et innovants à la disposition des autorités. Sous réserve d'une gestion, d'une transparence et d'une gouvernance rigoureuses, ils peuvent jouer un rôle crucial dans le financement du développement économique.

*Chapitre II : Analyse
de la situation
économique et
financière de l'Algérie
et de sa dépendance
aux hydrocarbures*

Chapitre II : Analyse de la situation économique de l'Algérie et de sa dépendance aux hydrocarbures

Chapitre II : Analyse de la situation économique de l'Algérie et de sa dépendance aux hydrocarbures

L'économie de l'Algérie, se distingue par sa dépendance significative aux hydrocarbures, une caractéristique déterminante qui influence profondément son développement économique et financier.

Ce chapitre se propose d'explorer en profondeur le profil économique actuel de l'Algérie, en mettant en lumière défis auxquels elle fait face dans son parcours vers la diversification économique. En particulier, nous examinerons l'impact de la dépendance aux hydrocarbures sur la stabilité économique du pays, ainsi que les implications à long terme de cette situation.

De plus, cette analyse comprendra une évaluation détaillée des besoins urgents en diversification économique et en développement, en tenant compte des priorités nationales et des opportunités stratégiques. En comprenant mieux ces dynamiques économiques essentielles, nous serons mieux équipés pour envisager les perspectives et les défis associés à la création d'un fonds souverain en Algérie.

Section 01 : Profil économique et financier actuel de l'Algérie

L'évaluation du profil économique et financier de l'économie algérienne constitue une étape essentielle pour envisager la création d'un fonds souverain national. Cette section se propose d'analyser la situation de l'Algérie, en distinguant d'abord son contexte économique puis sa situation financière. Cette démarche permettra de comprendre les fondements économiques sur lesquels reposeraient un tel fonds souverain, en explorant les indicateurs clés qui déterminent sa viabilité et ses opportunités potentielles.

1. Situation économique

Pour analyser la situation économique d'un pays, il est essentiel d'examiner une gamme d'indicateurs économiques qui fournissent une image de sa santé économique et de sa dynamique de développement. Les principaux indicateurs que nous avons considérés dans notre analyse sont les suivant :

Chapitre II : Analyse de la situation économique de l'Algérie et de sa dépendance aux hydrocarbures

- ❖ **Le Produit Intérieur Brut (PIB)** : il mesure la valeur totale de tous les biens et services produits dans un pays sur une période donnée. Il est souvent utilisé comme indicateur de la taille et de la croissance de l'économie.
- ❖ **La croissance économique** : elle représente la variation du PIB réel d'une année à l'autre, reflétant ainsi l'expansion ou la contraction de l'activité économique.
- ❖ **Le PIB par secteurs d'activités économiques** : la contribution relative des secteurs d'activités économiques au PIB offre des indications sur la diversification économique et la résilience de l'économie.
- ❖ **La situation balance commerciale** : elle représente la différence entre les exportations et les importations d' l'économie, indiquant ainsi si le pays exporte plus de biens et services qu'il n'en importe (excédent commercial) ou vice versa (déficit commercial).
 - **Évolution du PIB**

Nous débutons cette analyse par l'étude de l'évolution du Produit Intérieur Brut (PIB) de l'Algérie de l'année 2000 à 2022. Les données présentées sont ensuite représentées graphiquement afin de permettre une visualisation claire et détaillée de son évolution au cours de cette période.

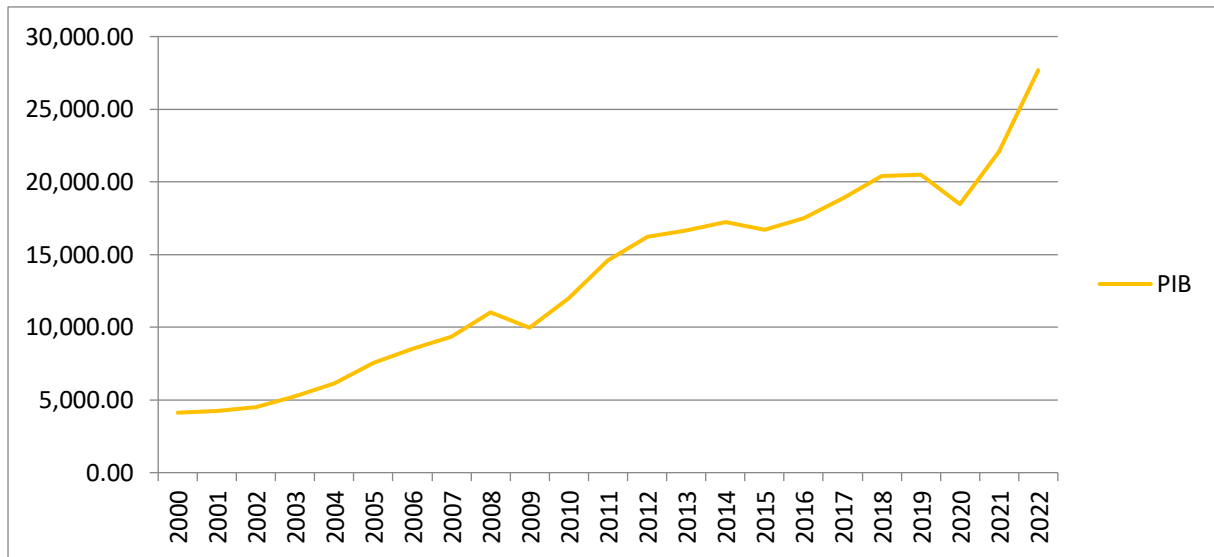
Tableau n° 05 : évolution du PIB 2000-2022

		Milliards DA						
Année	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
PIB	4 123,50	4 227,10	4 522,70	5 252,30	6 149,10	7 562,00	8 501,60	9 352,90
Année	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
PIB	11 043,70	9 968,00	11 991,60	14 589,00	16 209,60	16 647,90	17 242,50	16 712,60
Année	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
PIB	17 514,60	18 876,20	20 393,60	20 500,20	18 476,90	22 079,30	27 688,90	-

Source : Office National des Statistiques

Chapitre II : Analyse de la situation économique de l'Algérie et de sa dépendance aux hydrocarbures

Graphique n° 2 : Évolution du PIB national sur la période 2000-2022



Source : nous-mêmes à partir des données du tableau n° 5

Nous pouvons constater que le PIB de l'Algérie a montré une croissance significative au cours de la période examinée, passant de 4 123,50 milliards de dinars en 2000 à 27 688,90 milliards de dinars en 2022. Cette augmentation substantielle illustre une expansion économique, particulièrement remarquable après 2016.

L'année 2009 a marqué une baisse significative, attribuable aux effets de la crise économique mondiale, suivie d'une reprise notable. De même, une autre baisse importante est observée en 2020, potentiellement due aux défis économiques mondiaux et locaux, comme la pandémie de COVID-19.

○ Croissance économique

Pour calculer la croissance économique d'une année par rapport à l'année précédente, on utilise généralement la formule suivante :

$$\text{croissance économique} = \left(\frac{\text{PIB de l'année courante} - \text{PIB de l'année précédente}}{\text{PIB de l'année précédente}} \right) * 100$$

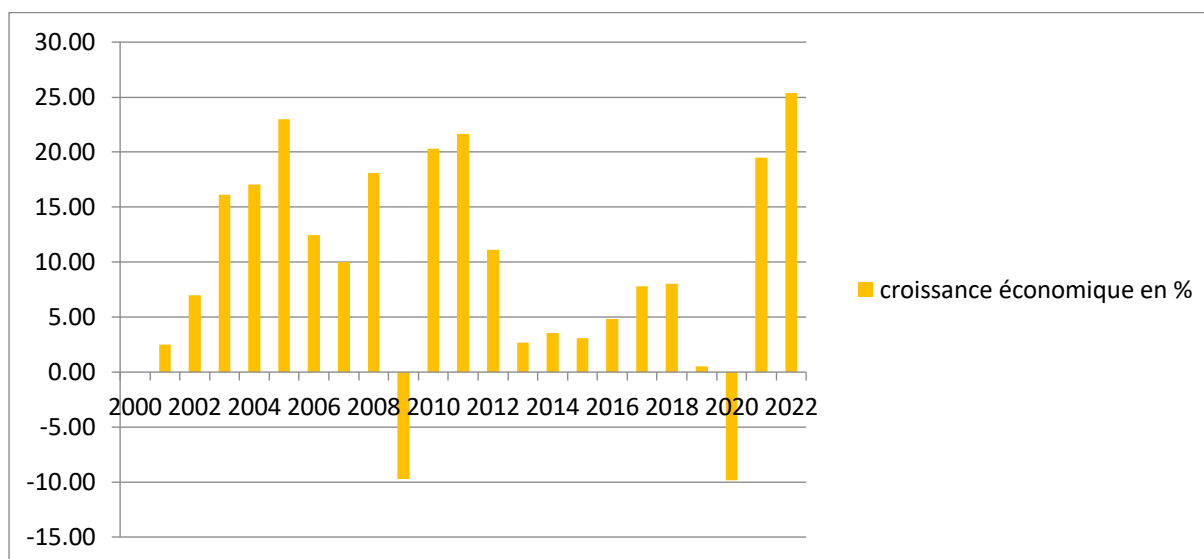
Chapitre II : Analyse de la situation économique de l'Algérie et de sa dépendance aux hydrocarbures

À partir des données du tableau précédant nous avons établi les données suivantes :

Tableau n°6 : croissance économique entre 2000 et 2022

Année	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Croissance économique (%)	-	2,51	6,99	16,13	17,07	22,98	12,43	10,01
Année	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Croissance économique (%)	18,08	-9,74	20,30	21,66	11,11	2,7	3,57	3,07
Année	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
PIB	4,8	7,77	8,04	0,52	-9,87	19,50	25,41	-

Graphique n°03 : croissance économique sur la période 2000 et 2023



Source : nous-mêmes à partir des données du tableau n° 06

Bien que la croissance économique de l'Algérie ait été marquée par des hauts et des bas au cours des deux dernières décennies, les données montrent que, globalement, l'économie nationale

Chapitre II : Analyse de la situation économique de l'Algérie et de sa dépendance aux hydrocarbures

a montré une croissance économique positive au cours de cette période. Cependant, il est important de noter que l'interprétation du PIB nominal doit en effet être nuancée par la reconnaissance de son impact potentiel de l'inflation. Une augmentation du PIB nominal d'une année à l'autre peut être attribuée à une augmentation des prix plutôt qu'à une croissance réelle de la production de biens et services. Cela souligne l'importance d'utiliser le PIB réel pour isoler les effets de l'inflation et obtenir une mesure plus précise de la croissance économique nette. Nous regrettons à cet effet de ne pas avoir eu accès aux données du PIB réel, ce qui aurait permis une analyse plus pertinente de la croissance économique sur la période étudiée.

○ PIB par secteurs d'activités

L'analyse de l'évolution du PIB par secteur d'activité est cruciale pour évaluer la contribution relative des différents secteurs à l'économie nationale. Cette approche permet de mieux comprendre les dynamiques économiques et d'identifier les secteurs clés influençant la croissance économique du pays.

Tableau n°07 : part du secteur des hydrocarbures et secteurs hors hydrocarbures dans le PIB (2000-2022)

Milliards DA

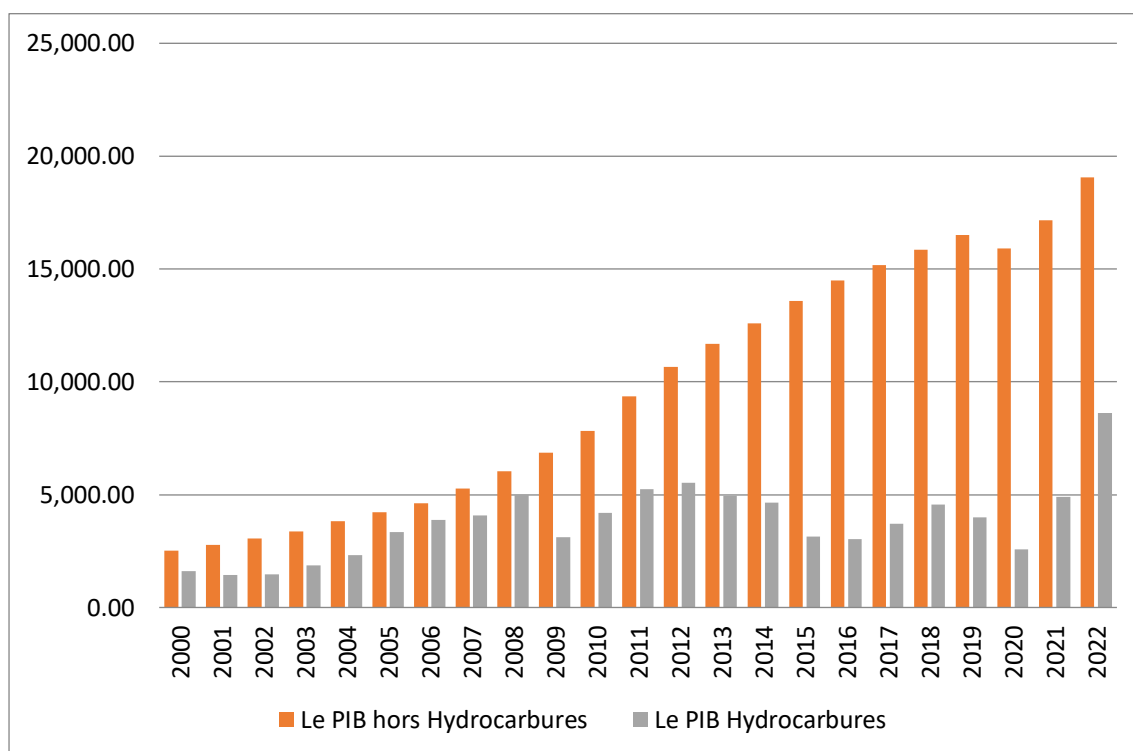
Année	Le PIB Hydrocarbures	Le PIB hors Hydrocarbures
2000	1 616,3	2 507,2
2001	1 443,9	2 783,2
2002	1 477,0	3 045,7
2003	1 868,9	3 383,4
2004	2 319,8	3 829,3
2005	3 352,9	4 209,1
2006	3 882,2	4 619,4
2007	4 089,3	5 263,6
2008	4 997,6	6 046,1
2009	3 109,1	6 858,9
2010	4 180,4	7 811,2
2011	5 242,5	9 346,5
2012	5 536,4	10 673,2
2013	4 968,0	11 679,9
2014	4 657,8	12 584,7
2015	3 134,2	13 578,4
2016	3 025,6	14 489,0
2017	3 699,7	15 176,5
2018	4 548,8	15 844,8

Chapitre II : Analyse de la situation économique de l'Algérie et de sa dépendance aux hydrocarbures

2019	3 991,0	16 509,2
2020	2 575,1	15 901,8
2021	4 912,1	17 167,2
2022	8 617,4	19 071,5

Source : Office National des Statistiques

Graphique n° 04 : contribution du secteur des hydrocarbures et secteurs hors hydrocarbures au PIB



Source : nous-mêmes à partir des données du tableau n°07

En 2000, les hydrocarbures représentaient environ 39,2% du PIB algérien, indiquant une forte dépendance économique à ce secteur. Au fil des années, la part des secteurs hors hydrocarbures a augmenté pour atteindre environ 68,9% du PIB en 2022.

La contribution des hydrocarbures a fluctué en fonction des prix du pétrole et des politiques de production, tandis que la part des secteurs hors hydrocarbures a montré une tendance générale à la hausse, reflétant les efforts à la diminution de la dépendance aux hydrocarbures au profit d'une expansion des autres secteurs économiques.

Cependant, si l'on examine la contribution en pourcentage de tous les secteurs d'activité à la formation du PIB de l'Algérie, on observe que le secteur hors hydrocarbures se distingue

Chapitre II : Analyse de la situation économique de l'Algérie et de sa dépendance aux hydrocarbures

principalement par la prédominance des services marchands et des services des administrations publiques. En revanche, l'industrie conserve un poids relatif faible dans cette contribution globale. Voir le tableau ci-dessous.

Tableau n° 08 : Contribution des secteurs d'activité dans le PIB (2002-2012)

(En %)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Agriculture	10,1	10,6	10,2	8,2	8,0	8,0	7,0	10,1	9,0	8,7	9,7
Hydrocarbures	35,6	38,5	40,7	47,4	48,4	46,3	48,1	33,6	37,2	38,4	35,4
Industrie	8,1	7,3	6,8	5,9	5,6	5,4	5,0	6,2	5,5	4,9	5,0
BTPH	9,9	9,2	8,9	8,0	8,4	9,3	9,2	11,8	11,2	9,8	10,1
Services marchands	24,2	22,9	22,9	21,5	21,2	21,9	20,3	25,4	23,0	20,9	21,7
Services non marchands	12,0	11,4	10,6	8,9	8,4	9,0	10,3	12,9	14,1	17,5	18,2
Le PIB	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : ONS.

Une économie fortement dépendante des services et des hydrocarbures présente des risques élevés de vulnérabilité aux chocs externes, compromettant ainsi sa capacité à créer des emplois durables et à maintenir une croissance économique stable à long terme. Cette dépendance peut limiter la diversification économique et augmenter la susceptibilité aux fluctuations des prix du pétrole. Pour renforcer la résilience économique de l'Algérie, il est impératif d'explorer des stratégies de diversification plus robustes, en stimulant le développement industriel et en

Chapitre II : Analyse de la situation économique de l'Algérie et de sa dépendance aux hydrocarbures

investissant dans des secteurs économiques variés pour promouvoir une croissance économique plus stable et résiliente à long terme.

○ Évolution de la balance commerciale

La balance commerciale est un indicateur crucial du commerce extérieur qui reflète l'équilibre entre les exportations et les importations de biens et de services. Cette mesure offre un aperçu essentiel de la performance économique d'un pays sur le marché mondial, influençant directement sa stabilité financière et sa capacité à financer ses importations essentielles et à générer des revenus par les exportations.

Tableau n° 09 : évolution de la balance commerciale sur la période 2000-2022

En milliards de DA

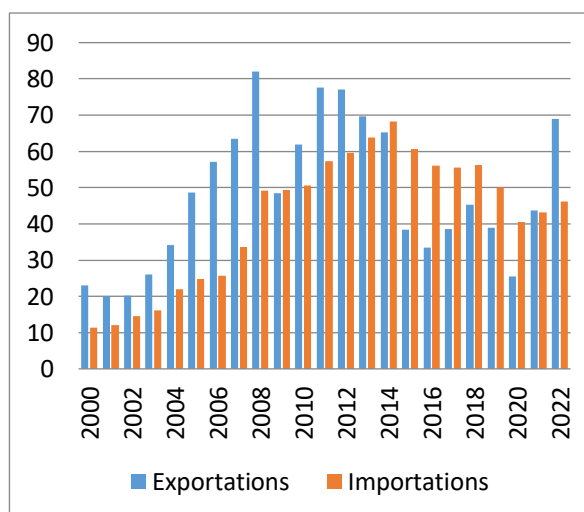
Années	Balance commerciale	Exportations	Importations
2000	11, 66	23, 05	11, 39
2001	8, 03	20, 08	12, 05
2002	5, 61	20, 15	14, 54
2003	9, 75	25, 95	16, 20
2004	12, 3	34, 17	21, 88
2005	23, 87	48, 71	24, 84
2006	31, 47	57, 12	25, 65
2007	29, 96	63, 53	33, 56
2008	32, 93	82, 03	49, 09
2009	-79,7 2	48, 53	49, 33
2010	11, 32	61, 97	50, 65
2011	20, 20	77,58	57, 37
2012	17, 51	77, 12	59, 61
2013	5, 89	69, 65	63, 76
2014	-3, 07	65, 18	68, 26
2015	-22,16	38, 46	60, 62
2016	-22, 69	33, 40	56, 09
2017	-17, 10	38, 49	55, 60

Chapitre II : Analyse de la situation économique de l'Algérie et de sa dépendance aux hydrocarbures

2018	-11, 09	45, 23	56, 32
2019	-10, 95	39, 01	49, 97
2020	-15, 14	25, 46	40, 60
2021	0,44	43, 70	43, 25
2022	22, 67	68, 90	46, 22

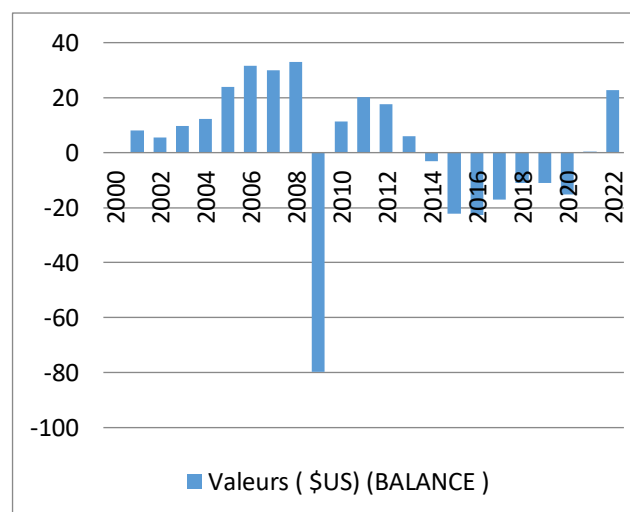
Source : perspective monde (Prespective.usherbrooke.ca)

Graphique n°05 : évolution des importations et exportation en milliards de dollars (2000-2022)



Source : nous-mêmes à partir des données du tableau n°09

Graphique n° 06: situation de la balance commerciale (2000-2022)



Source : nous-mêmes à partir des données du tableau n°09

Les exportations algériennes ont montré une croissance significative au cours des premières années de la période d'analyse, atteignant un pic en 2008. Cependant, elles ont fluctué par la suite, avec des niveaux variables d'année en année. Les importations quant à elle ont également fluctué, avec des niveaux élevés de 2008 à 2013, avant de montrer une certaine réduction dans les années suivantes, particulièrement marquée à partir de 2015.

Globalement, de 2000 à 2013, l'Algérie a généralement enregistré un excédent commercial, mais à partir de 2014, la balance commerciale devient négative, indiquant un déficit commercial où les importations dépassent les exportations. Ce déficit s'est maintenu jusqu'en 2020, avec des données légèrement excédentaires sur les deux dernières années.

2. Situation financière

Dans cette sous-section, nous examinerons la situation financière de l'Algérie à travers plusieurs indicateurs cruciaux. Ces indicateurs nous permettront d'évaluer la capacité du pays à mobiliser des ressources financières durables pour la création d'un fonds souverain, ainsi que sa résilience face aux fluctuations économiques et aux chocs externes. Les principaux indicateurs sélectionnés sont les suivants :

- ❖ **La balance budgétaire** : elle mesure la différence entre les recettes et les dépenses publiques. Cet indicateur est essentiel pour évaluer si l'Algérie génère un excédent ou un déficit budgétaire, influençant sa capacité à épargner pour les générations futures à travers un fonds souverain.
- ❖ **La dette publique** : elle représente l'ensemble des emprunts contractés par le gouvernement. Son niveau et sa soutenabilité sont critiques pour évaluer la capacité du pays à gérer ses finances publiques de manière responsable et à éviter une surcharge financière qui pourrait compromettre la création et la gestion d'un fonds souverain.
- ❖ **Les réserves de change** : elles représentent les avoirs en devises étrangères détenus par la banque centrale. Elles sont essentielles pour stabiliser la monnaie nationale, faciliter le commerce international et fournir une couverture en cas de déficits commerciaux. Ces réserves jouent un rôle crucial dans la gestion des finances publiques et peuvent influencer la décision de constituer un fonds souverain.
- ❖ **L'évolution des avoirs du Fonds de Régulation des Recettes (FRR)** : le Fonds de Régulation des Recettes vise à stabiliser les revenus de l'État algérien face aux fluctuations des prix des hydrocarbures. Son évolution offre des renseignements sur la gestion des revenus pétroliers et sur la capacité du gouvernement à adopter une approche prudente et à long terme en matière de gestion financière.

L'analyse de ces indicateurs est donc essentielle pour évaluer le profil financier de l'économie nationale et pour déterminer dans quelle mesure le pays est préparé à faire face aux défis économiques futurs, ainsi qu'à orienter les investissements à long terme, y compris la création éventuelle d'un fonds souverain pour soutenir le développement économique durable.

Chapitre II : Analyse de la situation économique de l'Algérie et de sa dépendance aux hydrocarbures

2.1. La balance budgétaire

La balance budgétaire reflète la capacité d'un pays à générer des excédents budgétaires pouvant être investis dans un fonds souverain. Un solde budgétaire positif indique une capacité à épargner et à accumuler des réserves financières. Analysons l'évolution des recettes et dépenses budgétaire de l'Algérie entre 2000 et 2022.

Tableaux n° 10 : évolution des recettes et des dépenses budgétaires

En (Million DA)

Années	Recettes budgétaires	Dépenses budgétaires	Balance
2000	1124924	1178122	-53198
2001	1389737	1321028	68709
2002	1576684	1550646	26038
2003	1525551	1690175	-164624
2004	1606397	1891769	-285372
2005	1713992	2052037	-338045
2006	1841925	2453014	-611089
2007	1949050	3108569	-1159519
2008	2902448	4191051	-1288603
2009	3275362	4246334	-970972
2010	3074644	4466940	-1392296
2011	3489810	5853569	-2363759
2012	3804030	7058173	-3254143
2013	3895315	6024131	-2128816
2014	3927748	6995769	-3068021
2015	4552542	7656331	-3103789
2016	5011581	7297494	-2285913
2017	6047885	7282630	-1234745
2018	6389469	7732070	-1342601
2019	6601576	7741345	-1139769
2020	5114087	6902887	-1788800
2021	5915434	7436084	-1520650
2022	7228384	9935653	-2707269

Source : DGT Ministère des finances

En analysant les données de la balance budgétaire de l'Algérie sur la période de 2000 à 2022, on constate que la plupart des années montrent un solde négatif, indiquant que les dépenses ont régulièrement dépassé les recettes. Cela signifie que l'Algérie a généralement enregistré des

Chapitre II : Analyse de la situation économique de l'Algérie et de sa dépendance aux hydrocarbures

déficits budgétaires. À partir de 2006, les déficits ont tendance à être plus importants et fluctuent entre des niveaux élevés.

Malgré les déficits, il semble y avoir eu des tentatives pour ajuster les dépenses et les recettes. Par exemple, les années où les recettes ont été relativement élevées ont parfois été suivies de dépenses plus contrôlées, bien que cela n'ait pas toujours été suffisant pour éviter un déficit global.

2.2. La dette publique

L'analyse de l'évolution de la dette publique en Algérie est essentielle pour évaluer la solidité de sa situation financière et pour comprendre sa capacité à maintenir la stabilité économique tout en envisageant la création d'un fonds souverain.

Tableau n°11 : Composition de la dette publique externe 2010 -2023

Années	Encours (USD) Millions
2010	1726,62
2011	1585,05
2012	1332,83
2013	1204,08
2014	935,18
2015	722,83
2016	1520,99
2017	1615,98
2018	1448,34
2019	1353,06
2020	1362,80
2021	1158,28
2022	983,86
2023	924,65

Source : DGT ministère des finances

Selon les données du tableau ci-dessus, l'Algérie a maintenu un encours de dette publique qui, bien que sujet à des fluctuations annuelles, ne montre pas de tendance persistante à la hausse significative après le remboursement de sa dette extérieure en 2006. La dette publique reste généralement sous contrôle et relativement modeste par rapports à de nombreuses économies endettées.

2.3. Les réserves de change

Chapitre II : Analyse de la situation économique de l'Algérie et de sa dépendance aux hydrocarbures

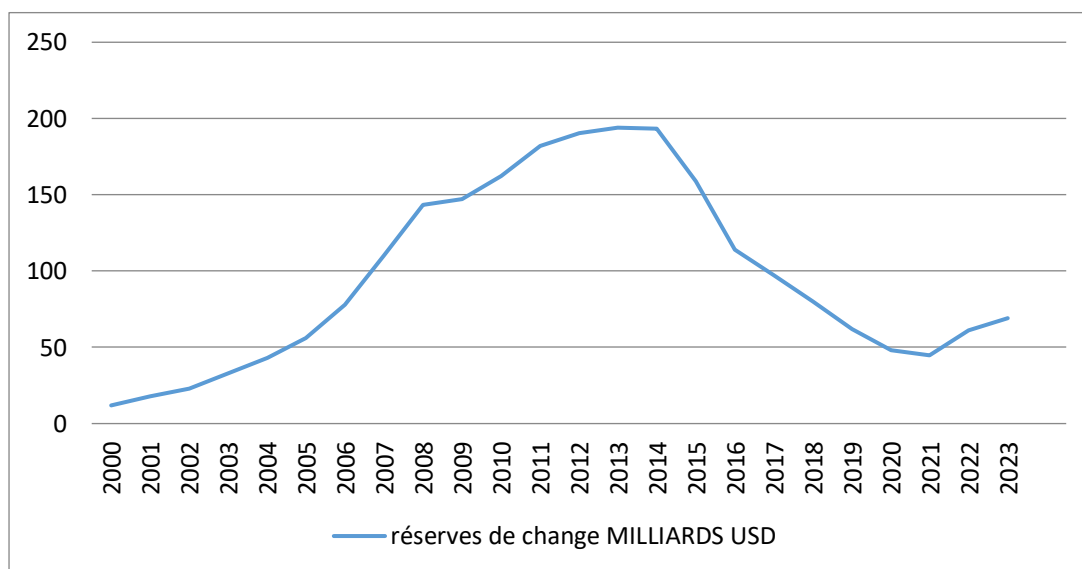
Les réserves de change jouent un rôle essentiel dans la gestion macroéconomique du pays et sont une mesure de sa capacité à soutenir les échanges internationaux et à maintenir la confiance des marchés financiers.

Tableau n°12 : Évaluation des réserves de change 2000-2023

									Milliards USD
Année	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	
Réserves de change	11,91	17,9	23,1	32,9	43,1	56	77,8	110,2	
Année	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	
Réserves de change	143,2	147,2	162,2	182,2	190,6	194	193,26	159,02	
Année	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	
Réserves de change	114	97,33	79,88	62	48,7	44,7	60,99	69	

Source : Bank of Alegria

Graphique n°07 : évolution des réserves de changes (2000-2023)



Source : nous-mêmes à partir des données du tableau n°12

Les données du tableau ci-dessous, projetées sur le graphique n° ??, montrent que les réserves de change de l'Algérie ont connu une évolution significative entre 2000 et 2015, passant de presque 12 à 159 milliards de dollars. Cependant, depuis lors, les réserves ont fortement

Chapitre II : Analyse de la situation économique de l'Algérie et de sa dépendance aux hydrocarbures

diminué. Cette baisse observée à partir de 2016 indique une période de défis économiques et de gestion des ressources financières. Bien que les réserves aient montré une légère reprise en 2022 et 2023, leur niveau reste inférieur aux sommets précédents.

2.4. Évolution des avoir du FRR

Le Fonds de Régulation des Recettes (FRR) en Algérie est souvent discuté dans le contexte des fonds souverains, bien qu'il ne réponde pas strictement à cette définition. En effet, depuis sa création, aucune partie de ses fonds n'a été investie à l'étranger. Or, comme évoqué dans le premier chapitre, pour qu'un fonds d'État soit considéré comme un « fonds souverain », il est généralement attendu qu'une part significative de ses actifs soit investie en devises à l'étranger. Ce choix stratégique a été pris par les autorités comme mesure de gestion des risques financiers. Les fonds souverains prennent souvent des risques plus élevés que les portefeuilles d'investissement traditionnels, et les autorités algériennes ont opté pour une politique plus conservatrice, compte tenu de la situation financière du pays au moment de sa création. En effet, à la création de ce fonds l'Algérie avait encore un principal de la dette publique à rembourser. La priorité était donc de stabiliser les finances nationales plutôt que de rechercher des rendements plus élevés à l'étranger.

Tableau n°13 : situation du Fonds de Régulation des Recettes (2000-2023)

En millions de DA

	Total des prélèvements	Reliquat après prélèvements
2000	221 100	232 137
2001	184 467	171 534
2002	170 060	27 978
2003	156 000	320 892
2004	222 703	721 688
2005	247 838	1 842 686
2006	709 641	2 931 045
2007	1 454 363	3 215 530
2008	1 223 617	4 280 073
2009	364 282	4 316 465

Chapitre II : Analyse de la situation économique de l'Algérie et de sa dépendance aux hydrocarbures

2010	791 938	4 842 837
2011	1 761 455	5 381 702
2012	2 283 260	5 633 751
2013	2 132 471	5 563 511
2014	2 965 672	4 408 159
2015	2 886 505	2 073 846
2016	1 387 938	784 458
2017	784 458	0
2018	131 912	305 500
2019	0	305 500
2020	832 354	0
2021	0	682 104
2022	1 011 265	1 966 593
2023		2 659 000

Source : DGT ministère des finances Algérien

De 2000 à 2010, le fonds a progressivement accumulé des avoirs substantiels. Entre 2011 et 2016, les prélèvements sur le fonds ont considérablement augmenté, atteignant des niveaux significatifs. Cette période correspond à une forte volatilité des prix du pétrole et à des pressions budgétaires accrues, notamment en raison de la baisse des revenus pétroliers. En 2017, le fonds a été complètement vidé, mettant en évidence une gestion inadéquate des ressources du fonds et une dépendance non durable à son égard pour financer les dépenses courantes. Depuis 2018, malgré des tentatives de reconstitution, les reliquats après prélèvements restent souvent faibles, indiquant une capacité incertaine à accumuler des réserves adéquates pour faire face à de futurs chocs économiques. Cette situation souligne l'urgence d'une gestion financière plus prudente et des réformes structurelles pour assurer la durabilité et l'efficacité du fonds dans le contexte économique actuel.

Pour conclure nous pouvons dire que, l'Algérie présente un tableau économique et financier complexe, marqué par plusieurs dynamiques clés. Sur le plan économique, bien que le pays ait enregistré une croissance économique globalement positive, l'interprétation du PIB nominal est nuancée par l'impact de l'inflation, soulignant le besoin d'une mesure précise avec le PIB réel. Le secteur hors hydrocarbures, dominé par les services, montre une contribution limitée de l'industrie, malgré sa diversification en cours.

Chapitre II : Analyse de la situation économique de l'Algérie et de sa dépendance aux hydrocarbures

La balance commerciale est devenue négative à partir de 2014, indiquant une dépendance continue à l'égard des exportations d'hydrocarbures. La situation budgétaire montre une tendance persistante aux déficits, illustrant des dépenses dépassant régulièrement les recettes. Cela place l'Algérie dans une position de gestion prudente des finances publiques pour éviter des pressions budgétaires excessives.

En ce qui concerne la dette publique, bien que soumise à des fluctuations annuelles, elle reste contrôlée depuis le remboursement de sa dette extérieure en 2006. Cependant, une vigilance continue est nécessaire pour maintenir cette stabilité face aux défis économiques internes et externes. Les réserves de change quant à elle, ont montré une évolution significative jusqu'en 2015, mais depuis lors, leur diminution souligne des défis économiques persistants. En parallèle, le Fonds de Régulation des Recettes a été fortement sollicité entre 2011 et 2016, culminant avec une vidange complète en 2017, révélant des défis dans la gestion des ressources financières face à la volatilité des prix du pétrole.

L'Algérie doit poursuivre ses efforts de diversification économique, renforcer la gestion budgétaire et améliorer la résilience financière pour faire face aux défis économiques futurs. La gestion prudente des ressources, y compris les réserves de change et les avoirs du fonds de régulation des recettes, est cruciale pour stabiliser l'économie et assurer une croissance durable à long terme.

Section 02 : Dépendance aux hydrocarbures et ses implications

Cette section se concentre sur l'analyse de la manière dont les variations des prix du pétrole ont impacté certains indicateurs d'analyse économiques et financiers traités dans la première section, à savoir : le PIB, la balance commerciale, la dette publique, les réserves de change et les avoirs du Fonds de Régulation des Recettes. Cette analyse vise à évaluer la résilience de l'Algérie face aux chocs pétroliers et à identifier les stratégies nécessaires pour atténuer les effets de cette dépendance économique.

1. Volatilité des prix du pétrole

La volatilité du prix du pétrole se manifeste par des fluctuations significatives et imprévisibles sur les marchés mondiaux. C'est une caractéristique marquante du marché international des matières premières. Ces fluctuations sont influencées par divers facteurs géopolitiques, économiques et environnementaux. Cette instabilité peut avoir des répercussions importantes sur les économies mondiales, affectant les politiques énergétiques, les décisions d'investissement et la stabilité financière à l'échelle mondiale.

Chapitre II : Analyse de la situation économique de l'Algérie et de sa dépendance aux hydrocarbures

Tableau n°14 : Prix du pétrole brut (2000- 2023)

\$/bbl	Prix Pétrole Brut	\$/bbl	Prix Pétrole Brut
2000	28,5	2013	109,1
2001	24,8	2014	99,1
2002	25,2	2015	52,8
2003	28,9	2016	44,8
2004	38,8	2017	53,9
2005	54,4	2018	71,1
2006	65,4	2019	64,4
2007	74,6	2020	41,9
2008	99,0	2021	72,4
2009	61,8	2022	103,8
2010	80,1	2023	83,6
2011	112,8		
2012	110,7		

Source : ministère de l'Energie et des Mines

On constate que les prix du pétrole brut ont connu des variations significatives au cours des dernières décennies, reflétant une volatilité notable sur le marché international. Ces fluctuations peuvent être attribuées à plusieurs facteurs clés :

Au début des années 2000, les prix étaient relativement bas en raison d'une offre excédentaire sur le marché mondial. De 2000 à 2008, la croissance économique mondiale et l'augmentation de la demande, en particulier de la Chine, ont entraîné une hausse des prix. En 2008, la crise financière mondiale a provoqué une chute des prix due à une baisse de la demande. Entre 2010 et 2014, les tensions géopolitiques au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, ainsi que les perturbations de l'offre, ont contribué à une augmentation des prix. Entre 2014 et 2016, l'augmentation de la production de pétrole de schiste aux États-Unis et la décision de l'OPEP de ne pas réduire la production ont entraîné une surabondance de l'offre et une baisse des prix. En 2020, la pandémie de COVID-19 a entraîné une baisse significative de la demande et des prix. Entre 2021 et 2023, la reprise économique post-pandémie et les événements géopolitiques continuent d'affecter les prix.

Ces fluctuations observées au cours des années mettent en évidence la complexité du marché pétrolier mondial et soulignent l'importance pour les acteurs économiques et les gouvernements de se préparer à une volatilité continue dans le secteur énergétique.

Chapitre II : Analyse de la situation économique de l'Algérie et de sa dépendance aux hydrocarbures

2. Impact de la variation des prix du pétrole sur les performances économiques et financière du pays

Pour analyser l'impact de la variation des prix du pétrole sur les performances économiques et financières de l'Algérie, nous commençons par examiner la part respective du secteur des hydrocarbures dans le PIB total, ainsi que celle du secteur hors hydrocarbures. Voici les données fournies précédemment dans **le tableau n° 15**, transformées en pourcentages pour chaque année :

Année	Part du PIB des Hydrocarbures (%)	Part du PIB hors Hydrocarbures (%)
2000	39,2	60,8
2001	34,2	65,8
2002	32,7	67,3
2003	35,6	64,4
2004	37,7	62,3
2005	44,3	55,7
2006	45,6	54,4
2007	43,7	56,3
2008	45,2	54,8
2009	31,2	68,8
2010	34,8	65,2
2011	35,9	64,1
2012	34,2	65,8
2013	29,8	70,2
2014	27,0	73,0
2015	18,8	81,2
2016	17,2	82,8
2017	19,6	80,4
2018	22,3	77,7
2019	19,4	80,6
2020	14,0	86,0
2021	22,3	77,7
2022	31,1	68,9

Source :DGT Ministère des finances

Chapitre II : Analyse de la situation économique de l'Algérie et de sa dépendance aux hydrocarbures

Ces pourcentages représentent la contribution relative des secteurs des hydrocarbures et hors hydrocarbures au PIB total de l'Algérie pour chaque année respective. En observant les données depuis 2009, on constate une tendance de baisse dans la contribution du secteur des hydrocarbures au PIB. En effet, alors que ce secteur représentait 45,6% du PIB en 2006, ce chiffre a baissé à 22% en 2022, marquant une diminution significative sur cette période.

Cette évolution suggère une tentative de diversification économique pour réduire la dépendance historique aux revenus des hydrocarbures. Cependant, malgré cette baisse récente, il reste crucial pour l'Algérie de poursuivre ses efforts de diversification économique. Diversifier l'économie permettrait non seulement de réduire davantage cette dépendance, mais aussi de renforcer la résilience économique à long terme du pays face aux fluctuations imprévisibles des prix du pétrole sur le marché international.

Quant à la balance commerciale, selon les données du tableau suivant on observe que la part des exportations d'hydrocarbures dans le total des exportations nationales reste très élevée, variant généralement entre 93,9% et 98,0% au cours de la période analysée. Cela souligne la forte dépendance de l'Algérie aux revenus pétroliers pour ses exportations.

Tableau n° 16 : part des exportations des hydrocarbures dans le total des exportations algérienne (2000-2019)

Année	Exportations Hydrocarbures (millions USD)	Exportations hors Hydrocarbures (millions USD)	Total Exportations (millions USD)	Pourcentage des Exportations Hydrocarbures (%)	Pourcentage des Exportations hors Hydrocarbures (%)
2000	21431	612	22031	97,3	2,8
2001	18484	648	19132	96,6	3,4
2002	18091	734	18825	96,2	3,9
2003	23939	673	24612	97,2	2,7
2004	31302	781	32083	97,6	2,4
2005	45094	907	46001	98,0	2,0
2006	53429	1184	54613	97,8	2,2
2007	58831	1332	60163	97,8	2,2
2008	77361	1928	79298	97,5	2,5
2009	44128	1066	45194	97,7	2,3

Chapitre II : Analyse de la situation économique de l'Algérie et de sa dépendance aux hydrocarbures

Année	Exportations Hydrocarbures (millions USD)	Exportations hors Hydrocarbures (millions USD)	Total Exportations (millions USD)	Pourcentage des Exportations Hydrocarbures (%)	Pourcentage des Exportations hors Hydrocarbures (%)
2010	55527	1526	57053	97,3	2,7
2011	71427	2062	73489	97,2	2,8
2012	69804	2062	71866	97,2	2,8
2013	60304	1670	61974	97,4	2,7
2014	60076	2810	62886	95,6	4,5
2015	33080	1490	34570	95,7	4,3
2016	27104	1779	28883	93,9	6,1
2017	32864	1890	34754	94,6	5,4
2018	38897	2216	41113	94,6	5,4
2019	32926	2068	34994	94,1	5,9

Source : (Elkout, Guerssas, & Moloudi, 2021, p. 135)

La fragilité de l'économie algérienne aux fluctuations des prix du pétrole est manifeste, comme en témoigne la variation des exportations totales en fonction des prix du pétrole. Les années où les prix sont élevés (en 2008), les exportations augmentent significativement, tandis que les périodes de prix bas (2015 et 2016) montrent une diminution des exportations, exacerbant les déficits commerciaux et affectant la balance économique du pays.

Les réserves de change sont par conséquent largement influencées par les revenus issus des exportations de pétrole et de gaz naturel, étant donné que ces produits représentent une part importante des exportations nationales. Les années où les prix du pétrole sont élevés (comme en 2007-2008 et 2011-2013), les réserves de change augmentent, reflétant les entrées de devises importantes. En revanche, lorsque les prix du pétrole chutent (notamment après 2014), les réserves de change diminuent, indiquant une vulnérabilité aux fluctuations des prix du pétrole et une pression sur les finances externes du pays.

Le même constat pour le Fonds de Régulation des recettes, De 2000 à 2013, les avoirs du FRR augmentent significativement. Cette période correspond à des revenus pétroliers élevés et à une accumulation active dans le FRR. À partir de 2014, les avoirs du FRR commencent à diminuer

Chapitre II : Analyse de la situation économique de l'Algérie et de sa dépendance aux hydrocarbures

rapidement. Cela coïncide avec la chute des prix du pétrole et la nécessité d'utiliser les fonds du FRR pour compenser les déficits budgétaires croissants.

Conclusion du chapitre II

En conclusion, l'Algérie démontre une forte dépendance aux revenus des hydrocarbures, ce qui se traduit par une sensibilité notable aux fluctuations des prix du pétrole. Les réserves de change et les avoirs du Fonds de Régulation des Recettes ont été directement affectés par ces variations, mettant en lumière une capacité limitée à maintenir des niveaux de résilience financière élevés lorsque les prix du pétrole sont bas. Pour renforcer sa stabilité économique à long terme, l'Algérie doit continuer à diversifier son économie et à renforcer sa gestion des revenus des hydrocarbures pour réduire cette dépendance et atténuer les risques associés aux fluctuations du marché pétrolier international. La création d'un fonds souverain pourrait être une solution efficace pour l'Algérie afin de gérer ses revenus provenant des hydrocarbures de manière plus durable et résiliente. La question de la faisabilité de créer un fonds souverain national sera traitée de manière plus détaillée dans le chapitre suivant, en explorant à la fois les avantages potentiels d'une telle initiative et les défis correspondants à surmonter pour assurer sa mise en œuvre réussie et bénéfique pour l'économie nationale.

***Chapitre III : La
création d'un fonds
souverain en Algérie :
enjeux et défis***

Introduction du chapitre III

L'Algérie, largement dépendante des revenus pétroliers, fait face à des défis économiques significatifs, exacerbés par la volatilité des prix du pétrole et l'instabilité économique et financière qui en résultent. L'analyse de certains indicateurs clés de performance économique et financière dans le chapitre précédent nous a permis de comprendre les pressions auxquelles le pays est confronté, ainsi que la nécessité de revoir la gestion future de ses revenus pétroliers. Dans ce contexte, un fonds souverain bien géré peut jouer un rôle crucial dans la mitigation des effets du syndrome hollandais en stabilisant les revenus et en diversifiant l'économie.

Ce chapitre examine les enjeux stratégiques et les défis potentiels associés à la création d'un fonds souverain en Algérie. Nous aborderons les enjeux qu'un tel fonds pourrait offrir pour stabiliser les revenus pétroliers, promouvoir la diversification économique et renforcer la gouvernance financière. Par ailleurs, nous identifierons les défis institutionnels, politiques et économiques qui pourraient entraver la mise en œuvre et la gestion efficace d'un fonds souverain, tout en proposant des recommandations pour surmonter ces obstacles.

Cette analyse critique vise à fournir une vision équilibrée des implications potentielles de la création d'un fonds souverain en Algérie, en tenant compte des leçons tirées des expériences internationales et de la spécificité du contexte national. Il s'agit d'évaluer si un tel dispositif peut réellement constituer l'une réponse stratégiquement efficace face aux défis économiques et financiers auxquels l'Algérie est confrontée aujourd'hui.

Section 01 : Les arguments en faveur de la création d'un fonds souverain en Algérie

L'établissement d'un fonds souverain en Algérie engendre un débat crucial, alimenté par des réflexions économiques, politiques et stratégiques. Cette section analyse les arguments qui plaident en faveur de la création d'un tel fonds dans le contexte spécifique de l'Algérie. En examinant les potentiels avantages de cette initiative ainsi que les opportunités qu'elle pourrait offrir pour surmonter les défis économiques et sociaux du pays, nous mettrons en lumière les implications et les bénéfices qu'un tel instrument financier pourrait apporter à l'avenir de l'Algérie.

▪ **Les enjeux potentiels d'un fonds souverain en Algérie**

L'établissement d'un fonds souverain en Algérie présente un potentiel considérable pour la gestion des ressources financières du pays et la poursuite de ses objectifs de développement à long terme. En s'inspirant des exemples réussis d'autres nations, l'Algérie peut exploiter les fonds souverains pour :

1.1. Stabiliser l'économie algérienne

Un fonds souverain est conçu pour stabiliser les finances publiques en épargnant et en investissant pendant les périodes de hausse des prix du pétrole, tout en intervenant pour financer les déficits budgétaires lors des baisses de ces prix, contribuant ainsi à assurer la stabilité financière. En lissant les recettes pétrolières, il permet une planification budgétaire plus efficace et une allocation plus judicieuse des ressources sur le long terme, garantissant une gestion financière plus prudente et une croissance économique plus stable.

Le Fonds de Régulation des Recettes en Algérie, est un fonds de stabilisation non investi au niveau national ou international et dont les réserves ne génèrent pas de rendement. Par conséquent, lors de la forte baisse des prix du pétrole entre 2015 et 2017, le Fonds de Régulation des Recettes s'est simplement épuisé, soulignant la nécessité d'une approche plus proactive et fructueuse dans la gestion des ressources financières nationales. Un fonds souverain d'investissement apparaît comme un choix plus avisé pour stabiliser les finances publiques.

1.2. Diversifier les sources de revenus

Réduire la dépendance excessive vis-à-vis des hydrocarbures en investissant dans un portefeuille diversifié d'actifs, tels que des actions, des obligations et des investissements immobiliers, à l'échelle nationale et internationale.

Générer des revenus supplémentaires provenant de sources diversifiées, contribuant ainsi à financer le développement économique et social et à réduire la vulnérabilité aux chocs économiques externes.

1.3. Assurer une épargne intergénérationnelle

Constituer une réserve de ressources pour les générations futures, garantissant une répartition équitable de la richesse entre les générations actuelles et futures.

Financer des projets d'infrastructures et de développement stratégiques qui profiteront aux générations futures, favorisant une croissance et une prospérité durables. (Assad & Hamouche, 2015, p. 15)

1.4. Soutenir le développement économique

Investir dans des secteurs clés de l'économie algérienne, tels que les infrastructures, l'éducation, la santé et la recherche-développement, stimulant la croissance économique et la création d'emplois.

Promouvoir l'innovation et la compétitivité des entreprises algériennes sur la scène internationale, renforçant la position du pays dans l'économie mondiale. (Assad & Hamouche, 2015, p. 19)

1.5. Renforcer la crédibilité internationale de l'Algérie

Accroître le profil international de l'Algérie en tant que gestionnaire d'investissements avisé, favorisant la coopération économique et financière avec d'autres pays.

Participer à des initiatives internationales et à des partenariats stratégiques, renforçant la position de l'Algérie sur la scène internationale. (OUNI, 2018, p. 11)

2. Avantage potentiel d'un fonds souverain pour l'Algérie

L'établissement d'un fonds souverain en Algérie soulève plusieurs enjeux stratégiques et économiques importants. Parmi les avantages potentiels figurent :

2.1. Gestion prudente et responsable des ressources naturelles

La mise en place d'un fonds souverain en Algérie permettrait d'adopter une stratégie d'investissement à long terme et diversifiée, répondant ainsi aux impératifs de préservation des ressources naturelles du pays. En utilisant des critères rigoureux pour la sélection des investissements, le fonds souverain assurerait une gestion financière responsable, tout en promouvant les principes de transparence et de responsabilité dans ses opérations.

2.2. Financement de projets d'envergure

Un des avantages clés d'un fonds souverain pour l'Algérie serait la capacité à allouer des ressources substantielles à des projets d'infrastructure, de développement humain et de diversification économique. En réduisant la dépendance aux financements extérieurs, le fonds soutiendrait la croissance économique interne et favoriserait la création d'emplois à travers le pays. Cette initiative renforcerait également la résilience économique en période de fluctuations économiques mondiales.

2.3. Promotion de la stabilité économique et sociale

La création d'un fonds souverain contribuerait à atténuer les impacts des fluctuations des prix des matières premières sur l'économie algérienne. En soutenant la diversification économique et la création d'emplois durables, le fonds jouerait un rôle crucial dans la promotion

de la stabilité économique et sociale à long terme. Il renforcerait également la protection sociale et la résilience de la population face aux chocs économiques imprévus.

2.4. Renforcement de la position internationale de l'Algérie

En élargissant la visibilité et l'influence de l'Algérie à l'échelle mondiale, un fonds souverain renforcerait sa position sur la scène internationale. L'accès amélioré aux marchés financiers mondiaux et l'attraction d'investissements étrangers stratégiques deviendraient des catalyseurs essentiels pour le développement économique et la coopération internationale.

3. Exemples réussis de fonds souverains : Sources d'inspiration pour l'Algérie

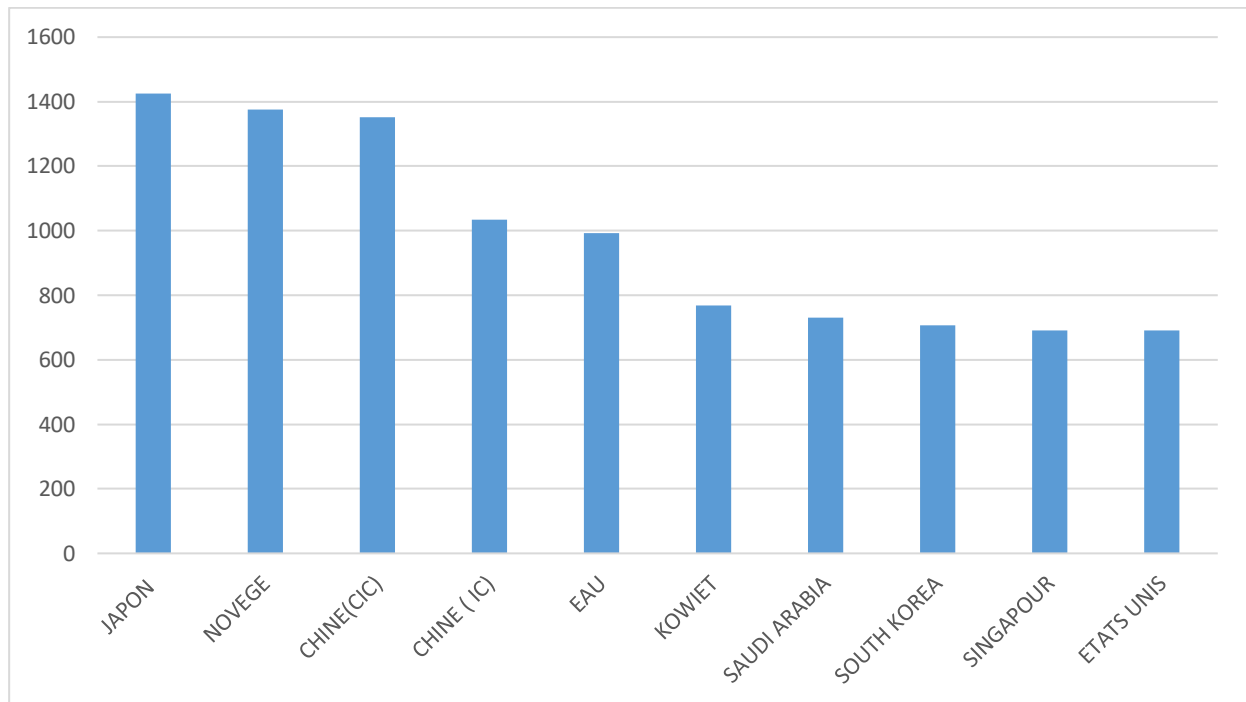
En examinant divers exemples de fonds souverains à travers le monde, on découvre des modèles de réussite qui offrent des perspectives précieuses pour l'Algérie.

Tableau n°17 : Les expériences réussies de fonds souverains dans le monde

Fonds souverains	En milliards de dollars des États-Unis
JAPON	1425
NOVEGE	1375
CHINE(CIC)	1351
CHINE (IC)	1034
EAU	993
KOWIET	769
SAUDI ARABIA	730
SOUTH KOREA	707
SINGAPOUR	690
ETATS UNIS	690

Source : fr.statista.com

Graphique n°08 : Principaux fonds souverains selon les actifs gérés dans le monde en juin 2023



Source : nous-mêmes à partir des données du tableau n°17

Parmi ces exemples, le fonds souverain norvégien et le fonds souverain chinois se démarquent particulièrement, illustrant des stratégies efficaces en matière d'investissement, de transparence et de contribution au développement économique durable. Ces cas d'étude offrent ainsi des enseignements importants sur la manière dont un fonds souverain peut être structuré et géré pour répondre aux défis spécifiques auxquels l'Algérie pourrait être confrontée dans l'avenir.

Tableau n°18 : caractéristique et description du Fonds gouvernemental norvégien d'investissement

Caractéristique	Description
Taille du fonds	Plus de 1 300 milliards d'euros d'actifs .1 508 milliards d'euros à la fin du premier trimestre 2024 .
Performance	16,1% de rendement en 2023 .6,3% de rendement au premier trimestre 2024

Chapitre III : Création d'un fonds souverain en Algérie : Enjeux et défis

Répartition des investissements	72,1% en actions ,26% en obligations,2,3% en immobilier Investissements dans des projets d'énergies renouvelables non cotés
Principales participations	Près de 9 000 entreprises dans 75 pays Détient en moyenne 1,5% de tous les groupes cotés sur la planète
Objectif	Financer les dépenses futures du système de protection sociale norvégien
Points forts	Gestion prudente et transparente Diversification des investissements Gouvernance d'entreprise solide Responsabilité sociale des entreprises
Création	Début des années 1990
Source de financement	Revenus des hydrocarbures de l'État norvégien
Surnom	"Fonds pétrolier"
Gestionnaire	Norges Bank, la banque centrale norvégienne

Réalisée par nous même

Tableau n°19 : caractéristique description du CIC (China Investment Corporation)

Caractéristique	Description
Date de création	29 septembre 2007
Capital social	200 milliards de dollars
Objectifs	Diversifier les réserves de devises chinoises et rechercher des rendements optimaux pour ses actionnaires Recapitaliser les institutions financières nationales
Filiales	CIC International Co., Ltd. (CIC International) CIC Capital Corporation (CIC Capital) Central Huijin Investment Ltd. (China Investment Corporation , s.d.)
Alimentation en capital	Bons du Trésor spéciaux émis par le ministère des Finances
Mécanisme de dividendes	Versement de dividendes au Conseil d'État en tant que propriétaire

Stratégie d'investissement	Portefeuille diversifié d'instruments financiers étrangers : actions, titres à revenu fixe, actifs alternatifs
Allocation d'actifs	Répartition prudente et efficace des actifs tout en respectant une tolérance au risque acceptable
Gouvernance d'entreprise	Système de prise de décision en investissement, de contrôle interne, de suivi et de gestion des risques
Objectifs de gestion des risques	Fonctionnement légitime, conforme, sain et prudent

Source : établi par nous-mêmes

Les enseignements issus des pratiques du Fonds gouvernemental norvégien d'investissement (GPgG) et de la China Investment Corporation (CIC) offrent des perspectives précieuses sur la gestion des ressources naturelles et la mise en place d'un fonds souverain.

3.1. Diversification des investissements

Afin de mieux répartir les risques associés à ses investissements dans un fonds souverain, l'Algérie pourrait diversifier ses placements à travers différentes catégories d'actifs telles que les actions, les obligations et l'immobilier, réduisant ainsi les risques liés à une dépendance sectorielle.

3.2. Gouvernance transparente et responsabilité sociale des entreprises (RSE)

La transparence et une gouvernance efficace sont cruciales pour instaurer la confiance des investisseurs et du public. Le GPgG norvégien, reconnu pour sa gestion transparente et prudente, peut servir de modèle pour l'Algérie.

3.3. Prudence dans la gestion des risques

Les deux fonds souverains mettent l'accent sur une gestion prudente des risques en adaptant leurs stratégies selon leur tolérance respective au risque, ce qui leur permet de préserver leur capital et d'assurer des rendements stables à long terme. Pour l'Algérie, une évaluation rigoureuse des risques et l'adoption d'une stratégie d'investissement adaptée à son contexte économique et financier spécifique pourraient apporter des bénéfices similaires, en renforçant la stabilité financière et en optimisant les rendements sur le long terme.

3.4. Investissements à l'étranger

Les deux fonds souverains ont des mandats d'investissement internationaux, ce qui leur permet de diversifier leurs portefeuilles et de capitaliser sur les opportunités de rendement offertes par les marchés mondiaux. Pour l'Algérie, explorer des opportunités d'investissement à l'étranger pourrait non seulement optimiser les rendements de son fonds souverain, mais aussi contribuer au développement économique à l'échelle internationale. Cela pourrait permettre de renforcer la position financière du pays tout en favorisant des partenariats stratégiques bénéfiques pour sa croissance économique à long terme.

L'expérience des fonds souverains comme ceux de la Norvège et de la Chine illustre l'importance d'une gestion prudente des risques, d'une diversification stratégique des investissements, et d'une ouverture aux opportunités internationales. Pour l'Algérie, l'adoption de pratiques similaires pourrait non seulement stabiliser ses finances publiques et optimiser les rendements de son fonds souverain, mais aussi renforcer sa position sur la scène économique mondiale tout en contribuant au développement durable et à la résilience économique nationale.

4. Les conditions et modalités pour la création d'un fonds souverain en Algérie

La mise en place d'un fonds souverain en Algérie présente une opportunité majeure pour le développement économique et social du pays. Toutefois, pour assurer le succès de cette initiative, il est impératif de mettre en place des conditions et des modalités appropriées garantissant sa solidité institutionnelle, sa gestion responsable et sa transparence

Les conditions et modalités pour la création d'un fonds souverain en Algérie nécessitent un cadre juridique, une gouvernance et une stratégie d'investissement robustes. Voici comment cela pourrait être formulé :

4.1. Cadre juridique et institutionnel solide

- **Établissement d'une loi spécifique** : Il est crucial d'élaborer une loi claire et précise définissant les objectifs, les principes de fonctionnement et la gouvernance du fonds souverain. Cette législation devrait s'aligner sur les meilleures pratiques internationales en matière de fonds souverains tout en respectant les normes de bonne gouvernance et de transparence.
- **Création d'une structure institutionnelle indépendante** : La gestion du fonds souverain doit être confiée à une entité indépendante dotée d'une expertise en finance, en investissement et en gestion des risques. Cette entité devrait être composée de professionnels qualifiés reconnus pour leur intégrité et leur compétence.

- **Mise en place de mécanismes de contrôle et de transparence :** Des mécanismes de contrôle interne rigoureux et des procédures de transparence doivent être établis pour assurer une gestion responsable du fonds souverain. Cela inclut la mise en place d'un comité d'audit indépendant et la publication régulière de rapports financiers. (Bouchakour, 2021, p. 140)

4.2.. Gouvernance transparente et responsable

La bonne gouvernance d'un fonds souverain est essentielle pour assurer une gestion responsable, transparente et efficace. Les principes clés incluent la transparence, avec la publication régulière d'informations sur les activités et les performances financières du fonds, ainsi que la responsabilité du conseil d'administration envers ses parties prenantes. L'indépendance politique et commerciale est également cruciale, tout comme l'intégrité dans toutes les opérations, y compris des codes de conduite stricts contre la corruption. Un management efficace, une éthique d'investissement responsable et la compétence des employés sont aussi des piliers de bonne gouvernance. Pour l'Algérie, appliquer ces principes implique d'établir un cadre juridique solide, une structure de gouvernance indépendante, des standards de transparence élevés, et des mécanismes de responsabilité clairs. Un conseil d'administration compétent devrait superviser la stratégie d'investissement et surveiller les performances du fonds, tout en garantissant une divulgation régulière des activités et des décisions prises.

4.3. Stratégie d'investissement claire et cohérente

- **Définition d'objectifs d'investissement précis :** Les objectifs d'investissement du fonds souverain doivent être clairement définis et alignés sur les priorités économiques et sociales de l'Algérie. Ils doivent également être quantifiables et mesurables afin d'évaluer l'impact des investissements.
- **Établissement d'une allocation d'actifs diversifiée :** L'attribution des actifs d'un fonds souverain doit être diversifiée afin de réduire les risques et d'optimiser les rendements à long terme. Cela implique d'investir dans une variété d'actifs tels que des actions, des obligations et des biens immobiliers. Les fonds souverains adoptent généralement trois approches distinctes. D'une part, il y a la spéculation financière pure, également connue sous le nom de sélection de titres, qui consiste à profiter des opportunités sur les marchés boursiers. D'autre part, il y a l'approche stratégique, où ces fonds publics sont utilisés pour acquérir des positions mondiales et renforcer la position d'un pays dans les négociations internationales. Entre ces deux extrêmes, émerge une troisième voie : celle

de l'investissement dans l'économie réelle avec une perspective industrielle à long terme, en prenant en compte les besoins concrets des populations mondiales, y compris la protection de l'environnement, l'équité sociale et le développement durable. Cette approche, mise en œuvre avec succès par les Norvégiens, représenterait une décision prudente pour l'Algérie.

- **Application de critères d'investissement stricts :** Des critères d'investissement stricts doivent être appliqués, prenant en compte des facteurs tels que la durabilité, la gouvernance d'entreprise et l'impact social et environnemental. Cela garantira que les investissements du fonds contribuent au développement économique et social de l'Algérie. (Genre, 2015)

4.4. Intégration des principes environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)

- **Intégration des principes ESG dans les décisions d'investissement :** Les principes environnementaux, sociaux et de gouvernance doivent être intégrés dans les processus de sélection et de gestion des investissements du fonds souverain. Cela permettra d'investir dans des entreprises et des projets qui respectent les normes élevées en matière de durabilité et de responsabilité sociale.
- **Promotion d'investissements durables et inclusifs :** Le fonds souverain doit favoriser les investissements dans des entreprises et des projets qui contribuent au développement durable et à l'inclusion sociale en Algérie. Cela peut inclure des investissements dans les énergies renouvelables, l'éducation et les infrastructures sociales.
- **Contribution à une économie plus durable et inclusive :** En intégrant les principes ESG dans ses décisions d'investissement, le fonds souverain peut jouer un rôle crucial dans la transition vers une économie plus durable et inclusive en Algérie. Cela contribuera à créer des emplois, à réduire la pauvreté et à améliorer le bien-être des citoyens.

5. Conditions de création d'un fonds souverain en Algérie

La création d'un fonds souverain en Algérie devrait répondre à un certain nombre de conditions, notamment :

5.1. Existence d'une volonté politique claire

La création d'un fonds souverain doit être soutenue par une volonté politique claire de la part des autorités algériennes. Il est important que les objectifs du fonds soient clairement définis et qu'il bénéficie d'un soutien institutionnel fort.

5.2. Cadre juridique et réglementaire adéquat

Un cadre juridique et réglementaire adéquat doit être mis en place pour encadrer le fonctionnement du fonds souverain. Ce cadre doit garantir la transparence, la bonne gouvernance et la gestion prudente des actifs du fonds.

5.3. Expertise et ressources humaines adéquates

La gestion d'un fonds souverain nécessite une expertise et des ressources humaines adéquates. Il est important de mettre en place une équipe de gestionnaires expérimentés et compétents, capable de gérer les investissements du fonds de manière efficace et responsable.

6. Modalités de création et de financement d'un fonds souverain en Algérie

La création d'un fonds souverain en Algérie pourrait se faire selon différentes modalités, notamment :

- **Création d'un nouvel organisme** : Un nouvel organisme pourrait être créé spécifiquement pour gérer le fonds souverain. Cet organisme aurait son propre conseil d'administration et sa propre équipe de gestion.
- **Utilisation d'une structure existante** : Le fonds souverain pourrait être géré par une structure existante, telle que la Banque d'Algérie ou la Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (CNEP).
- **Partenariat public-privé** : Le fonds souverain pourrait être géré dans le cadre d'un partenariat public-privé. Cela permettrait de bénéficier de l'expertise du secteur privé dans la gestion des investissements.

Par ailleurs, les ressources du fonds proviendront des excédents pétroliers, ainsi que des rendements générés par ses investissements. Des règles claires de dépôt et de retrait seront établies pour assurer la stabilité et la durabilité du fonds.

Quand à la portée de ses activités, le fonds sera autorisé à investir dans des actifs à l'étranger, afin de maximiser les rendements et de diversifier les risques. Cela contribuera également à renforcer les relations internationales de l'Algérie et à attirer des investissements étrangers dans le pays.

Section 02 : Évaluation des risques liés à la création d'un fonds souverain en Algérie

La création d'un fonds souverain en Algérie suscite un débat complexe et nuancé, impliquant divers acteurs et perspectives économiques. Alors que cette initiative pourrait offrir une solution potentielle à la gestion des excédents financiers et à la stabilisation des revenus pétroliers, elle n'est pas sans risques significatifs. Cette section se concentrera sur l'analyse des risques potentiels associés à la mise en place d'un fonds souverain dans le contexte spécifique de l'Algérie. En examinant ces risques sous différents angles, nous évaluerons les implications possibles pour la stabilité économique, la gouvernance financière et les objectifs de développement à long terme du pays.

1. Les principaux arguments des opposants à la création du fonds souverain

L'idée de créer un fonds souverain a été source de débat depuis longtemps en Algérie, remontant même avant la crise financière de 2008, lorsque le pays a accumulé d'importants excédents financiers grâce à la montée des prix du pétrole. À cette époque, alors que l'Algérie était endettée, l'accent était principalement mis sur le remboursement de la dette publique. Après avoir réglé cette dette, le débat sur la création d'un fonds souverain a pris de l'ampleur et a captivé l'attention de nombreux journalistes, experts et universitaires.

Cependant, l'expérience des pertes subies par les fonds souverains, notamment ceux du Golfe pendant la crise financière de 2008 a conduit les autorités algériennes à abandonner l'idée. Elles craignaient les risques potentiels pour la liquidité et la sécurité financière, sachant que les fonds souverains investissent principalement dans des portefeuilles internationaux pour maximiser les rendements, plutôt que dans des titres du Trésor.

Mohamed Loukal, ancien gouverneur de la Banque d'Algérie, souligne que si l'Algérie avait opté pour des investissements à haut risque dans les marchés financiers étrangers au début des années 2000, cela aurait pu compromettre la sécurité financière du pays. Il met en avant l'importance de gérer avec prudence les réserves de change selon les normes internationales, pour assurer leur stabilité et liquidité.

Par ailleurs, certains auteurs, comme le Professeur Dr. Masoud Majitna de l'Université d'Alger, estiment que plutôt que de créer un fonds souverain, les ressources pétrolières de l'Algérie devraient être investies dans les infrastructures pour préserver une part de cette richesse pour les générations futures, tout en améliorant les services éducatifs et de santé actuels.

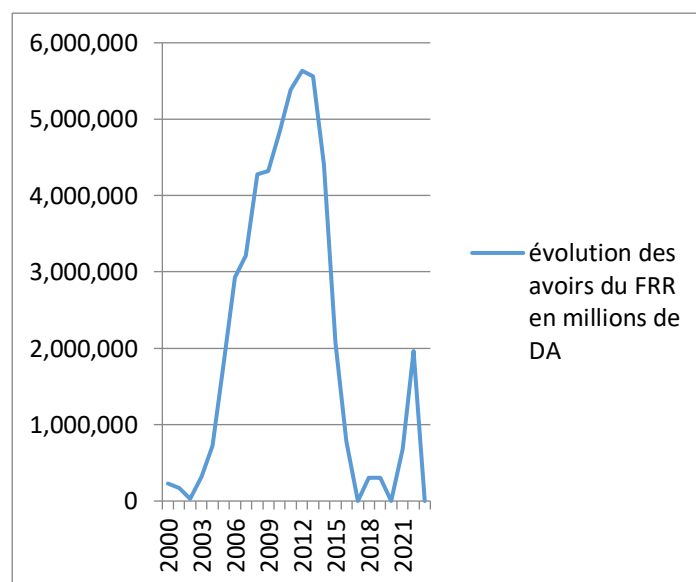
En opposition à l'investissement à l'étranger, certains critiques soutiennent que cela pourrait freiner la croissance économique locale et priver le pays des ressources nécessaires pour diversifier au-delà du secteur pétrolier, créant ainsi des emplois pour la jeunesse algérienne. Ils préconisent plutôt des réformes économiques internes et des investissements nationaux pour assurer le développement économique durable du pays.

Ces débats soulignent un choix crucial pour l'Algérie : investir dans ses propres réformes économiques et infrastructures pour garantir la prospérité future sur son territoire, ou suivre la voie des fonds souverains et risquer une dépendance accrue aux marchés étrangers (2018 , قوتال , p. 132).

2. Situation financière contemporaine défavorable de la création d'un fonds souverain

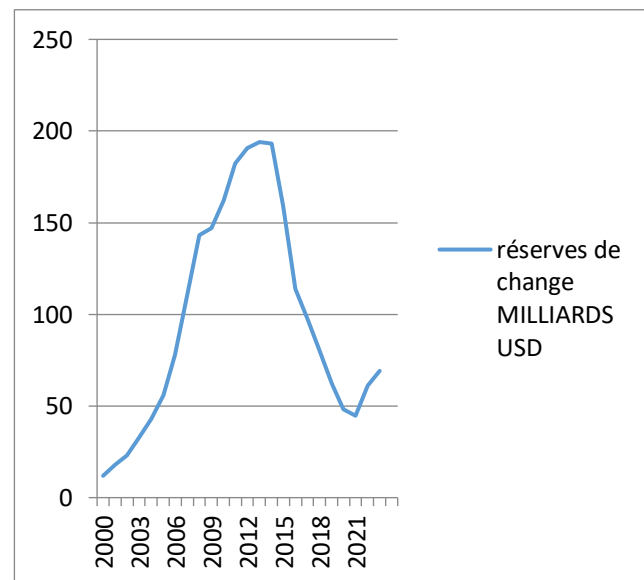
La situation financière actuelle de l'Algérie présente des défis marqués, caractérisés par une diminution significative de ses réserves de change depuis leur pic en 2015. Malgré une légère reprise récente, ces réserves demeurent inférieures aux niveaux antérieurs. De plus, le Fonds de Régulation des Recettes a été vidé en 2017 et ses tentatives de reconstitution depuis 2018 n'ont pas réussi à maintenir des réserves suffisantes après prélèvements.

Graphique n° : Évolution des avoirs du FRR (2000-2023)



Source : nous-mêmes à partir des données du tableau n°

Graphique n° : évolution des réserves de changes (2000-2023)



Source : nous-mêmes à partir des données du tableau n°

Cette conjoncture souligne la nécessité urgente d'une gestion financière plus prudente et de réformes structurelles pour assurer la stabilité et l'efficacité économique à long terme, faisant ainsi ressortir les défis significatifs auxquels l'Algérie fait face dans la création et la

gestion d'un fonds souverain. Autrement dit, la création d'un fonds souverain ne semble pas être un choix stratégique judicieux dans le contexte contemporain pour l'Algérie.

3. Autres risques liés à la création d'un fonds souverains en Algérie

Nous pouvons résumer les risques potentiels liés à la création d'un fonds souverain comme suit :

- **Mauvaise gestion des investissements :** Si le fonds souverain est mal géré, il pourrait perdre de l'argent et fragiliser les finances publiques algériennes.
- **Manque de transparence :** Si le fonctionnement du fonds souverain n'est pas transparent, cela pourrait susciter des soupçons de corruption et de mauvaise gestion.
- **Conflit d'intérêts :** Il est important de veiller à ce que la gestion du fonds souverain ne soit pas sujette à des conflits d'intérêts.

Conclusion du chapitre III

La décision d'établir un fonds souverain en Algérie se révèle être une problématique complexe et stratégique. Les arguments en faveur de sa création mettent en avant les potentiels avantages qu'un tel fonds pourrait apporter au pays, notamment en termes de diversification économique, de stabilisation des revenus et de gestion prudente des excédents financiers. Cependant, les voix opposées soulignent les défis significatifs qui accompagnent cette initiative. Elles insistent sur l'importance cruciale d'une gestion judicieuse des ressources financières de l'État et sur la nécessité pour l'Algérie de renforcer sa capacité institutionnelle avant d'engager des risques substantiels liés à la création d'un fonds souverain.

En conclusion, bien que les bénéfices potentiels d'un fonds souverain soient prometteurs, une évaluation rigoureuse des risques et des opportunités à long terme est indispensable. Seule une analyse approfondie qui combine l'examen des données économiques concrètes et leur l'impact potentiel sur la stabilité économique, avec une évaluation de la capacité institutionnelle de l'État à gérer efficacement les fonds publics pourrait déterminer si le pays est prête à franchir cette étape stratégique.

*Conclusion
générale*

Conclusion générale

Conclusion générale

Le premier chapitre de cette étude a été consacré à une exploration théorique des fonds souverains, offrant un aperçu de leur émergence, de leurs caractéristiques distinctives et de leur évolution en tant qu'acteurs clés sur la scène financière internationale. Ensuite, dans le deuxième chapitre, nous avons examiné la situation économique et financière de l'Algérie, mettant en lumière sa forte dépendance aux revenus issus des hydrocarbures. Cette analyse a constitué le fondement nécessaire pour aborder, dans le troisième et dernier chapitre, les perspectives qu'un fonds souverain partiellement investi à l'étranger pourrait offrir à l'économie nationale. Nous avons également évalué les risques et les défis inhérents à la mise en place d'une telle institution en Algérie. Nos conclusions mettent en évidence plusieurs points cruciaux :

- La création d'un fonds souverain en Algérie présente plusieurs avantages stratégiques qui pourraient significativement réduire la vulnérabilité du pays aux chocs pétroliers. Tout d'abord, un fonds souverain permettrait de diversifier les revenus nationaux en investissant dans différentes classes d'actifs et secteurs économiques. À présent, l'économie algérienne est fortement dépendante des exportations d'hydrocarbures, ce qui fait qu'elle demeure extrêmement sensible aux fluctuations des prix du pétrole sur le marché international. En créant un fonds souverain, le pays pourrait canaliser une partie des revenus pétroliers excédentaires dans des investissements diversifiés tels que les actions, les obligations, les projets immobiliers, les infrastructures, les énergies renouvelables, et d'autres secteurs économiques prometteurs. Cette diversification permettrait de stabiliser les revenus nationaux en générant des sources de revenus complémentaires qui ne sont pas directement liées aux prix volatils du pétrole. De plus, un fonds souverain bien géré pourrait agir comme un amortisseur économique lors des périodes de baisse des prix du pétrole. Plutôt que de simplement dépendre des revenus pétroliers pour financer les dépenses publiques, l'Algérie pourrait puiser dans les rendements générés par ses investissements diversifiés à travers le fonds souverain. Cela permettrait de maintenir la stabilité budgétaire et d'éviter les déficits excessifs en période de crise pétrolière, préservant ainsi la santé financière globale du pays. En outre, la gestion prudente des actifs du fonds souverain pourrait également favoriser une croissance économique locale en stimulant l'investissement dans des secteurs clés, créant ainsi des emplois et augmentant la productivité à long terme. Ces investissements

Conclusion générale

stratégiques contribueraient à diversifier l'économie algérienne, réduisant sa dépendance historique aux hydrocarbures et renforçant sa résilience face aux chocs externes. En résumé, la création d'un fonds souverain en Algérie constituerait une réponse proactive aux défis posés par la volatilité des prix du pétrole. En diversifiant les sources de revenus nationaux et en améliorant la gestion des ressources financières, un tel fonds pourrait jouer un rôle crucial dans la stabilisation économique du pays, tout en ouvrant la voie à une croissance économique plus durable à long terme. Notre première hypothèse est ainsi confirmée.

- Par ailleurs, le succès et l'efficacité d'un fonds souverain en Algérie dépendront largement de la qualité de son cadre institutionnel, de sa gouvernance financière, de ses capacités institutionnelles, de la stabilité macroéconomique du pays et de sa capacité à gérer efficacement les risques. Investir dans le renforcement de ces aspects permettrait à l'Algérie de maximiser les avantages économiques et financiers d'un fonds souverain tout en minimisant les risques potentiels. Cela confirme notre deuxième hypothèse de travail.
- En dernier lieu, la faisabilité de créer un fonds souverain en Algérie repose essentiellement sur la volonté politique et sur la capacité du gouvernement à surmonter les défis institutionnels et économiques existants. Actuellement, le pays fait face à des contraintes financières défavorables à la création d'un fonds souverain. La création d'un tel fonds d'investissement nécessiterait une stabilité macroéconomique renforcée, ainsi qu'une gestion prudente des finances publiques pour accumuler des réserves financières sur le long terme. Cependant, cela dépend largement de l'évolution des prix du pétrole ; des prix soutenus et durables seraient nécessaires pour reconstituer les réserves de l'État et financer la création d'un fonds souverain sans compromettre les besoins immédiats de développement économique et social du pays. En résumé, bien que la création d'un fonds souverain en Algérie offre des avantages potentiels significatifs, sa réalisation dépendra de conditions économiques favorables et d'une planification stratégique rigoureuse pour assurer sa viabilité à long terme. Notre troisième hypothèse de travail est de ce fait confirmée.

Autrement dit, la création d'un fonds souverain ne semble pas être un choix stratégique judicieux dans le contexte contemporain pour l'Algérie.

Bibliographie

Bibliographie

Bibliographie

- Adouka, R. (2017). *L'Impact de Variation des Prix des Hydrocarbures sur la Croissance Economique en Algérie*. Récupéré sur <http://www.asjp.cerist.dz/raem>
- Aït-Kacimi, N.-K. (2024). Le fonds souverain de Norvège signe la troisième meilleure année de son histoire. *Les Echos*.
- Aninas, Y., Ouarem, N., & Souam, S. (2012). *Les hydrocarbures: atout ou frien pour le developpement de l'Algérie*. ARMAND COLIN.
- Aouissi, A. (2018). *Hydrocarbures et développement durable en Algérie : Enjeux et perspective*. Editions Emir Abdelkader.
- Arfaa, N., Gelb, A. H., Halland, H., Smith, G., & Tordo, S. (2014). *Sovereign wealth funds and long-term development finance*. Récupéré sur World Bank: <https://documents.worldbank.org/en/publication/documents-reports/documentdetail/788391468155724377/sovereign-wealth-funds-and-long-term-development-finance-risks-and-opportunities>
- Arthuis, J. (2008). *rapport d'information du Sénat n° 336 Le rôle des fonds souverains*.
- Assad, R., & Hamouche, Z. (2015). *les fonds souverains*. Tizi ousou: UNIVERSITE MOULOUD MAMMERI.
- Atangana, P. C. (2013). *L'émergence des fonds souverains et leur impact sur les investissements transfrontaliers transfrontaliers*. MONTREAL: universite du QUEBEQ.
- Atlas-Magazine. (2013). *www.atlas-mag.net*. Récupéré sur <https://www.atlas-mag.net/article/les-fonds-souverains-0>
- AW, G., & Azman-Ghani, W. (2016). *Economic Diversification and Structural Transformation in Malaysia*. Palgrave Macmillan.
- Azizi, J., Noel giraud, P., Ollivier, T., & Tamokoue kagama, P.-H. (2016). *Richesses de nature et pauvreté des notion : essai sur la malédiction de la rente minière et pétrolière en Afrique*. PARIS: PRESSES DES MINES.
- Bankworld. (2023). *Algeria Economic updata Continuing the Diversification Effort*. Washington: International Bank for Reconstruction and Development.
- banquemoniale. (2017). *RAPPORT DE SUIVI DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE DE L'ALGÉRIE*. PRINTEMPS.
- Belaïcha, A., Bouzidi, A., & Labar, D. (2012). *Création d'un Fonds d'investissement d'État en Algérie : quels enjeux ?* De Boeck Supérieur.
- Ben Ayousha, R. (2015). *Fonds souverains : préoccupations et défis de gouvernance*. chlef : université de chlef.
- Benderra, o. (2005). *Pétrole et pouvoir en Algérie Les avatars de la gestion*. L'Harmattan.

Bibliographie

- Benkaddour, M. (2017). *L'Algérie et les hydrocarbures : Une rente au-delà des crises ?*
- Bertin Delacour, C. (2009). *Les fonds souverains Ces nouveaux acteurs de l'économie mondiale*. Paris: Les Echos Editions.
- BOUCHAKOUR, s. (2021). *Les fonds souverains, véhicules d'investissement au service des générations futures et du développement économique*. Tizi ousou : UMMTO Département des Sciences Economiques.
- Buisine, s., Jourjour, B., & Malapert. (2012). *Les fonds souverains*. PARIS: presse des mines.
- CDTM34. (2012, 5 1). Récupéré sur www.ritimo.org: <https://www.ritimo.org/Les-hydrocarbures-dans-l-economie-algerienne>
- CHEN, J. (2021, 10 31). *investopedia*. Récupéré sur investopedia.com: <https://www.investopedia.com/terms/p/public-investment-fund-saudi-arabia.asp>
- China Investment Corporation . (s.d.). Récupéré sur https://www.china-inv.cn/chinainven/About_CIC/Who_We_Are.shtml
- connaissance des energies. (2024, 4 18). www.connaissancedesenergies.org. Récupéré sur <https://www.connaissancedesenergies.org/notre-ambition>
- Décret n° 62-27. (1992). nationalisation des hydrocarbures:.. *Décret n° 62-27 du 24 février 1962* .:
- Draya-eg.org. (2022, 12 12). <https://draya-eg.org/>. Récupéré sur <https://draya-eg.org/2022/12/13/%D8%A7%D9%84%D8%B5%D9%86%D8%A7%D8%AF%D9%8A%D9%82-%D8%A7%D9%84%D8%B3%D9%8A%D8%A7%D8%AF%D9%8A%D8%A9-%D8%A7%D9%84%D8%AE%D8%B5%D8%A7%D8%A6%D8%B5-%D9%88%D8%A7%D9%84%D8%A3%D9%87%D9%85%D9%8A%D8%A9-%D9%88/>
- Elkout, M., Guerssas, H., & Moloudi, M. (2021). *Exports out Fuels-Reality and hope-in Algeria for the period 2000-2020*. Ourgla: Journal d'études académiques.
- Fellag, h. (2017). « LA DIVERSIFICATION DE L'ECONOMIE : UN CHEMIN D'AVENIR POUR L'ALGERIE. Béjai: Université Abderrahmane Mira. Récupéré sur <https://www.asjp.cerist.dz/en/rechercheGeneral>.
- Genre, V. (2015). *Les fonds souverains*. Épargne sans frontière.
- Guettoumi, M. (2014). *Guettoumi, M. (2014). Oil Revenue Management in Algeria: A Historical Perspective*. Palgrave Macmillan.
- Hadj-Nacer, A. (2009). *Les défis de la création d'un fonds souverain en Algérie*.
- iea. (2024). *iea50*. Récupéré sur <https://www.iea.org/countries/algeria/oil>
- IFSWF(international forum of sovereign wealth funds. (s.d.). Récupéré sur <https://ifswf.org/member-profiles/china-investment-corporation>
- Le figaro*. (2023, 08 16). Récupéré sur <https://www.lefigaro.fr/conjoncture/le-fonds-souverain-norvegien-le-plus-gros-du-monde-a-gagne-131-milliards-d-euros-au-premier-semester-20230816>
- Messaoud, H. (2019). *The Impact of Oil Prices on Economic Growth in Algeria*. Elsevier.

Bibliographie

- Messouad, A. (2011). *Oil Revenue Management in Algeria: Challenges and Opportunities*. Palgrave Macmillan.
- Natural Resource Governance Institute . (2014). *Gouvernance des fonds de ressources naturelles : les points essentiels*. new york: Natural Resource Governance Institute.
- NORGES-BANK. (2023, 4 18). *norges bank*. Récupéré sur www.norges-bank.no: <https://www.norges-bank.no/en/news-events/news-publications/Speeches/2023/2023-04-18-tangen/>
- OCDE. (2004). *Les dossiers du CAD Cooperation pour le developement*. OCDE.
- Ouchene, B. (2021). *L'exploitation des hydrocarbures en Algérie :de la richesse à la gouvernance défailante et à la corruption*. belgium: Working paper CIRIEC.
- Ouni, Z. (2018). *Fonds souverains, gouvernance d'entreprise et cout de la dette obligatoire*.
- Prometheus, F. (2009). *Mythes et réalités des fonds souverains*.
- QIA. (s.d.). *Qatar Investment Authority (QIA)* . Récupéré sur <https://www.qia.qa/en/Newsroom/Pages/default.aspx>
- Ramyond, H. (2009). *Les fonds souverains », contribution à l'économie mondiale*. la direction de Agnès Chevallier, CEPIL, La Découverte.
- Reiss, M. (2016). The Norwegian Government Pension Fund Global: A Model for Sovereign Wealth Funds? *Journal of Asset Managemen*, 238-249.
- Reynolds, M. (2017). *Reynolds, M. (2017). The Alaska Permanent Fund: A Model for Sovereign Wealth Funds?* Academic Articles and Books.
- Rocchi, J.-M., & Ruimy, M. (2011). *Les Fonds Souverains*. Paris: Economica.
- Sidi-Ouahem, R. (2014). *Algérie : Les hydrocarbures et le développement économique : Une analyse critique*. Editions Publisud.
- swfinstitute.org. (s.d.). www.swfinstitute.org. Récupéré sur <https://www.swfinstitute.org/v1/research/sovereign-wealth-fund>
- Vedie, H.-L. (2010). *les fonds souverains, une puissance financière insensible aux crises*. PARIS: Edition ESKA.
- WORLDBANK. (2023, 05 30). *La banque mondial* . Récupéré sur <https://www.banquemoniale.org/fr/country/algeria/overview>
- ا قوتال , ا (2018). *فرص نجاح إقامة صندوق سيادي في الجزائر أطروحة مقدمة لاستكمال متطلبات شهادة*. قوتال , ا كلية علوم الاقتصادية و التجارية و علوم التسيير جامعة الجزائر 3 :الجزائر .دكتوراه، الطور الثالث

Annexes

Annexes

Annexe 01 : Classement des 100 plus grands fonds souverains par actif total

Rang	Profile	Type	Région
1.	<u>Norway Government Pension Fund Global</u>	Fonds souverain	Europe
2.	<u>China Investment Corporation</u>	Fonds souverain	Asia
3.	<u>SAFE Investment Company</u>	Fonds souverain	Asia
4.	<u>Abu Dhabi Investment Authority</u>	Fonds souverain	Middle East
5.	<u>Public Investment Fund</u>	Fonds souverain	Middle East
6.	<u>Kuwait Investment Authority</u>	Fonds souverain	Middle East
7.	<u>GIC Private Limited</u>	Fonds souverain	Asia
8.	<u>Qatar Investment Authority</u>	Fonds souverain	Middle East
9.	<u>Hong Kong Monetary Authority Investment Portfolio</u>	Fonds souverain	Asia
10.	<u>Temasek Holdings</u>	Fonds souverain	Asia
11.	<u>National Council for Social Security Fund</u>	Fonds souverain	Asia
12.	<u>Investment Corporation of Dubai</u>	Fonds souverain	Middle East
13.	<u>Mubadala Investment Company</u>	Fonds souverain	Middle East
14.	<u>Turkey Wealth Fund</u>	Fonds souverain	Middle East
15.	<u>Abu Dhabi Developmental Holding Company</u>	Fonds souverain	Middle East
16.	<u>Korea Investment Corporation</u>	Fonds souverain	Asia
17.	<u>National Development Fund of Iran</u>	Fonds souverain	Middle East
18.	<u>Future Fund</u>	Fonds souverain	Australia and Pacific
19.	<u>National Welfare Fund</u>	Fonds souverain	Europe
20.	<u>Alberta Investment Management Corporation</u>	Fonds souverain	North America
21.	<u>Emirates Investment Authority</u>	Fonds souverain	Middle East
22.	<u>Samruk-Kazyna</u>	Fonds souverain	Asia
23.	<u>Dubai Investment Fund</u>	Fonds souverain	Middle East
24.	<u>Alaska Permanent Fund Corporation</u>	Fonds souverain	North America
25.	<u>Brunei Investment Agency</u>	Fonds souverain	Asia
26.	<u>University of Texas Investment Management Company</u>	Fonds souverain	North America
27.	<u>Texas Permanent School Fund</u>	Fonds souverain	North America

Annexes

28.	<u>State Oil Fund of Azerbaijan</u>	Fonds souverain	Asia
29.	<u>Kazakhstan National Fund</u>	Fonds souverain	Asia
30.	<u>Oman Investment Authority</u>	Fonds souverain	Middle East
31.	<u>Ethiopian Investment Holdings</u>	Fonds souverain	Africa
32.	<u>New Mexico State Investment Council</u>	Fonds souverain	North America
33.	<u>New Zealand Superannuation Fund</u>	Fonds souverain	Australia and Pacific
34.	<u>Libyan Investment Authority</u>	Fonds souverain	Africa
35.	<u>CNIC Corporation Limited</u>	Fonds souverain	Asia
36.	<u>Khazanah Nasional</u>	Fonds souverain	Asia
37.	<u>Hong Kong Future Fund</u>	Fonds souverain	Asia
38.	<u>Beijing State-Owned Assets Management Co., Ltd.</u>	Fonds souverain	Asia
39.	<u>Russian Direct Investment Fund</u>	Fonds souverain	Europe
40.	<u>Wyoming State Loan and Investment Board</u>	Fonds souverain	North America
41.	<u>Nuclear Waste Disposal Fund</u>	Fonds souverain	Europe
42.	<u>Fund for Reconstruction and Development of Uzbekistan</u>	Fonds souverain	Asia
43.	<u>Azerbaijan Investment Holding</u>	Fonds souverain	Asia
44.	<u>Polish Development Fund</u>	Fonds souverain	Europe
45.	<u>Mumtalakat Holding</u>	Fonds souverain	Middle East
46.	<u>Malta Government Investments</u>	Fonds souverain	Europe
47.	<u>Timor-Leste Petroleum Fund</u>	Fonds souverain	Australia and Pacific
48.	<u>Revenue Regulation Fund</u>	Fonds souverain	Africa
49.	<u>Sociedad Estatal de Participaciones Industriales</u>	Fonds souverain	Europe
50.	<u>Sovereign Fund of Egypt</u>	Fonds souverain	Middle East
51.	<u>North Dakota Legacy Fund</u>	Fonds souverain	North America
52.	<u>NSW Generations Fund</u>	Fonds souverain	Australia and Pacific
53.	<u>Sharjah Asset Management</u>	Fonds souverain	Middle East
54.	<u>Ireland Strategic Investment Fund</u>	Fonds souverain	Europe
55.	<u>Maharlika Investment Fund</u>	Fonds souverain	Asia

Annexes

56.	<u>Solidium</u>	Fonds souverain	Europe
57.	<u>Hong Kong Investment Corporation</u>	Fonds souverain	Asia
58.	<u>Hellenic Corporation of Assets and Participations S.A.</u>	Fonds souverain	Europe
59.	<u>Social and Economic Stabilization Fund</u>	Fonds souverain	Latin America
60.	<u>Monaco Constitutional Reserve Fund</u>	Fonds souverain	Europe
61.	<u>Chile Pension Reserve Fund</u>	Fonds souverain	Latin America
62.	<u>Indonesia Investment Authority</u>	Fonds souverain	Asia
63.	<u>Heritage and Stabilization Fund</u>	Fonds souverain	North America
64.	<u>Vaekstfonden</u>	Fonds souverain	Europe
65.	<u>Oesterreichische Beteiligungs AG</u>	Fonds souverain	Europe
66.	<u>Colombia Savings and Stabilization Fund</u>	Fonds souverain	Latin America
67.	<u>Japan Investment Corporation</u>	Fonds souverain	Asia
68.	<u>Pula Fund</u>	Fonds souverain	Africa
69.	<u>Alabama Trust Fund</u>	Fonds souverain	North America
70.	<u>Regional Investment Company of Wallonia</u>	Fonds souverain	Europe
71.	<u>Utah SITFO</u>	Fonds souverain	North America
72.	<u>Druk Holding and Investments</u>	Fonds souverain	Asia
73.	<u>Idaho Endowment Fund Investment Board</u>	Fonds souverain	North America
74.	<u>Royal Bafokeng Holdings</u>	Fonds souverain	Africa
75.	<u>SFPI-FPIM</u>	Fonds souverain	Europe
76.	<u>Nigeria Sovereign Investment Authority</u>	Fonds souverain	Africa
77.	<u>State Capital Investment Corporation</u>	Fonds souverain	Asia
78.	<u>Fundo Soberano de Angola</u>	Fonds souverain	Africa
79.	<u>Mauritius Investment Corporation</u>	Fonds souverain	Africa
80.	<u>Oklahoma Tobacco Settlement Endowment Trust</u>	Fonds souverain	North America
81.	<u>Sarawak Sovereign Wealth Future Fund</u>	Fonds souverain	Asia
82.	<u>Sentosa Development Corporation</u>	Fonds souverain	Asia

Annexes

83.	<u>Mohammed VI Investment Fund Morocco</u>	Fonds souverain	Africa
84.	<u>Louisiana Education Quality Trust Fund</u>	Fonds souverain	North America
85.	<u>Israeli Citizens Fund</u>	Fonds souverain	Middle East
86.	<u>Fondo de Ahorro de Panama</u>	Fonds souverain	Latin America
87.	<u>Guyana Natural Resource Fund</u>	Fonds souverain	Latin America
88.	<u>Wisconsin Board of Commissioners of Public Lands</u>	Fonds souverain	North America
89.	<u>Colorado Public School Fund Investment Board</u>	Fonds souverain	North America
90.	<u>Mexico Budgetary Income Stabilization Fund</u>	Fonds souverain	Latin America
91.	<u>Fondo Mexicano del Petroleo</u>	Fonds souverain	Latin America
92.	<u>Slovenian Sovereign Holding</u>	Fonds souverain	Europe
93.	<u>Armenian National Interests Fund</u>	Fonds souverain	Asia
94.	<u>Fundo Soberano do Municipio da Estancia Balnearia de Ilhabela</u>	Fonds souverain	Latin America
95.	<u>Western Australian Future Fund</u>	Fonds souverain	Australia and Pacific
96.	<u>Palestine Investment Fund</u>	Fonds souverain	Middle East
97.	<u>Ghana Heritage Fund</u>	Fonds souverain	Africa
98.	<u>Senegal FONSI</u>	Fonds souverain	Africa
99.	<u>Cyprus National Investment Fund</u>	Fonds souverain	Europe
100.	<u>Fondo Strategico Nazionale del Made in Italy</u>	Fonds souverain	Europe

Annexes

Annexe 02 : Liste des fonds souverains dans le monde

	Investor	Country	Est.	Type	AuM (\$b)*	Alternatives (%)**
1	<u>NBIM</u>	<u>Norway</u>	1997	SWF	1,634	2%
2	<u>CIC</u>	<u>China</u>	2007	SWF	1,24	25%
3	<u>SAFE IC</u>	<u>China</u>	1997	SWF	1,076	22%
4	<u>ADIA</u>	<u>UAE - Abu Dhabi</u>	1967	SWF	968	32%
5	<u>PIF</u>	<u>Saudi Arabia</u>	1971	SWF	925	37%
6	<u>KIA</u>	<u>Kuwait</u>	1953	SWF	846	23%
7	<u>GIC</u>	<u>Singapore</u>	1981	SWF	769	32%
8	<u>QIA</u>	<u>Qatar</u>	2005	SWF	510	41%
9	<u>ICD</u>	<u>UAE - Dubai</u>	2006	SWF	341	65%
10	<u>Mubadala</u>	<u>UAE - Abu Dhabi</u>	1984	SWF	302	67%
11	<u>Temasek</u>	<u>Singapore</u>	1974	SWF	288	53%
12	<u>ADQ</u>	<u>UAE - Abu Dhabi</u>	2018	SWF	249	45%
13	<u>TVF</u>	<u>Turkey</u>	2017	SWF	190	80%
14	<u>KIC</u>	<u>South Korea</u>	2005	SWF	189	17%
15	<u>Future Fund</u>	<u>Australia</u>	2006	SWF	186	40%
16	<u>NDFI</u>	<u>Iran</u>	2011	SWF	150	79%
17	<u>NWF</u>	<u>Russia</u>	2008	SWF	133	20%
18	<u>NDF</u>	<u>Saudi Arabia</u>	2017	SWF	132	100%
19	<u>EIA</u>	<u>UAE</u>	2007	SWF	91	21%
20	<u>Samruk Kazyna</u>	<u>Kazakhstan</u>	2008	SWF	81	62%
21	<u>DIF</u>	<u>UAE - Dubai</u>	2024	SWF	80	56%
22	<u>Alaska PFC</u>	<u>USA - AK</u>	1976	SWF	79	41%
23	<u>TCorp</u>	<u>Australia - NSW</u>	1983	SWF	75	12%
24	<u>UTIMCO</u>	<u>USA - TX</u>	1876	SWF	72	59%
25	<u>QIC</u>	<u>Australia - QLD</u>	1991	SWF	70	29%
26	<u>PNB</u>	<u>Malaysia</u>	1978	SWF	69	8%
27	<u>LIA</u>	<u>Libya</u>	2006	SWF	68	23%
28	<u>NF-NIC</u>	<u>Kazakhstan</u>	2000	SWF	63	5%

Annexes

29	<u>SOFAZ</u>	<u>Azerbaijan</u>	1999	SWF	56	10%
30	<u>Bpifrance</u>	<u>France</u>	2008	SWF	56	61%
31	<u>VFMC</u>	<u>Australia - VIC</u>	1994	SWF	53	30%
32	<u>BIA</u>	<u>Brunei</u>	1983	SWF	53	18%
33	<u>Texas PSF</u>	<u>USA - TX</u>	1854	SWF	52	35%
34	<u>OIA</u>	<u>Oman</u>	1980	SWF	50	31%
35	<u>New Mexico SIC</u>	<u>USA - NM</u>	1958	SWF	50	29%
36	<u>EIH</u>	<u>Ethiopia</u>	2022	SWF	46	100%
37	<u>NZ Super Fund</u>	<u>New Zealand</u>	2001	SWF	44	20%
38	<u>DH</u>	<u>UAE - Dubai</u>	2004	SWF	35	93%
39	<u>FTF</u>	<u>Norway</u>	2006	SWF	35	0%
40	<u>OBAG</u>	<u>Austria</u>	1967	SWF	33	27%
41	<u>Khazanah</u>	<u>Malaysia</u>	1993	SWF	29	29%
42	<u>RDIF</u>	<u>Russia</u>	2011	SWF	28	100%
43	<u>AIH</u>	<u>Azerbaijan</u>	2021	SWF	27	100%
44	<u>KENFO</u>	<u>Germany</u>	2017	SWF	26	10%
45	<u>WYO</u>	<u>USA - WY</u>	1974	SWF	25	12%
46	<u>UFRD</u>	<u>Uzbekistan</u>	2006	SWF	23	34%
47	<u>Baiterek</u>	<u>Kazakhstan</u>	2014	SWF	22	100%
48	<u>ND RIO</u>	<u>USA - ND</u>	1989	SWF	21	8%
49	<u>PFR</u>	<u>Poland</u>	2016	SWF	20	95%
50	<u>ISIF</u>	<u>Ireland</u>	2014	SWF	19	31%
51	<u>TL PF</u>	<u>Timor Leste</u>	2005	SWF	18	4%
52	<u>Mumtalakat</u>	<u>Bahrain</u>	2006	SWF	18	79%
53	<u>SK CIC</u>	<u>Canada - SK</u>	1947	SWF	17	100%
54	<u>Chile ESSF-PRE</u>	<u>Chile</u>	2006	SWF	15	0%
55	<u>SDH / SSH</u>	<u>Slovenia</u>	1993	SWF	12	75%
56	<u>SFPIM</u>	<u>Belgium</u>	2006	SWF	11	60%
57	<u>CDP Equity</u>	<u>Italy</u>	2011	SWF	11	81%
58	<u>INA</u>	<u>Indonesia</u>	2020	SWF	11	26%
59	<u>CADE</u>	<u>China</u>	2007	SWF	10	41%

Annexes

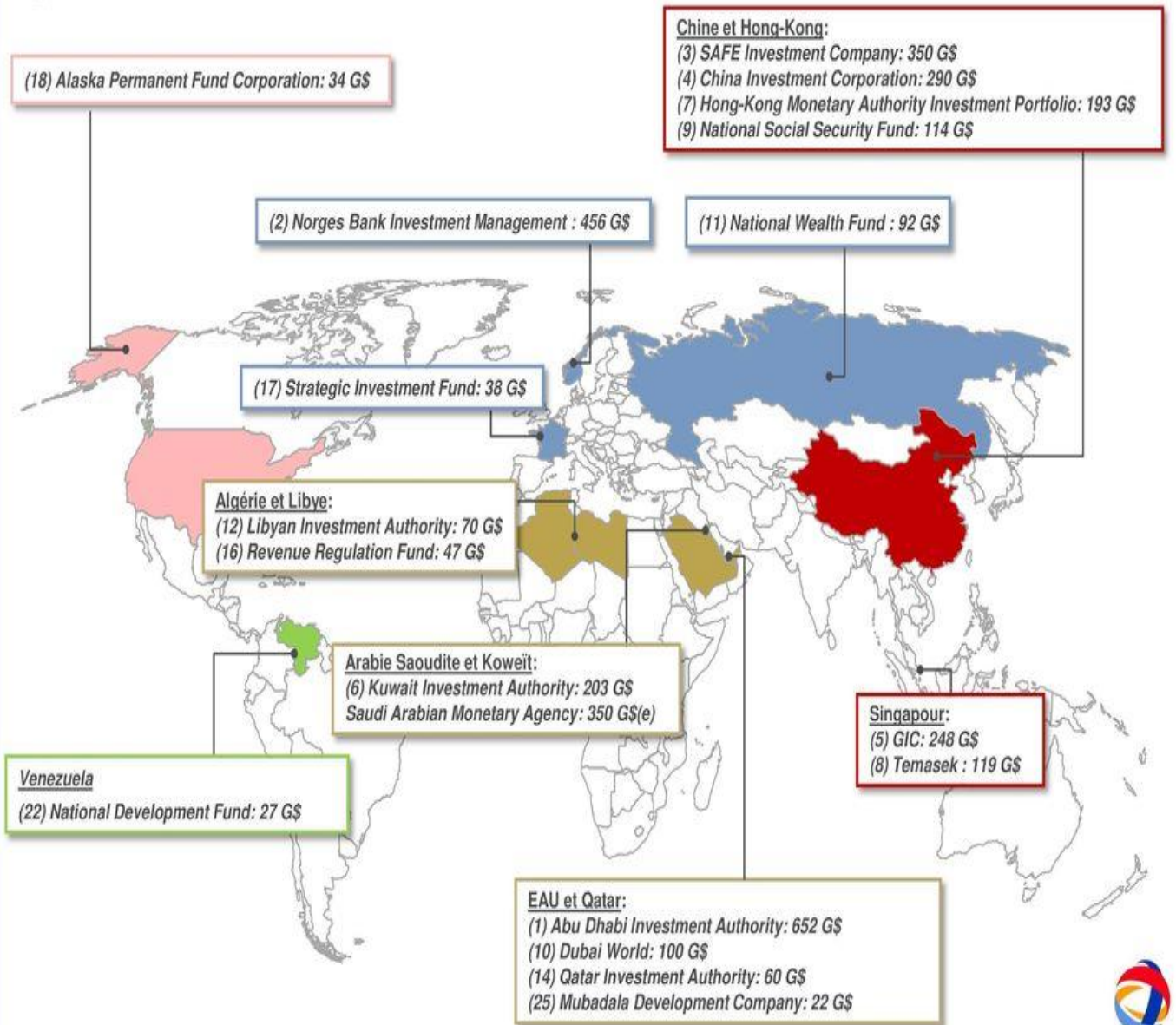
60	<u>HKIC</u>	<u>China - HKSAR</u>	2023	SWF	8	0%
61	<u>Solidium</u>	<u>Finland</u>	1991	SWF	8	100%
62	<u>FRC</u>	<u>Monaco</u>	1962	SWF	6	70%
63	<u>GrowthFund</u>	<u>Greece</u>	2016	SWF	6	95%
64	<u>COFIDES</u>	<u>Spain</u>	1988	SWF	6	100%
65	<u>T&T HSF</u>	<u>Trinidad & Tobago</u>	2000	SWF	5	0%
66	<u>BBB IP</u>	<u>UK</u>	2014	SWF	5	100%
67	<u>NIIF</u>	<u>India</u>	2015	SWF	5	100%
68	<u>Pula Fund</u>	<u>Botswana</u>	1994	SWF	4	0%
69	<u>FAE+FAEP</u>	<u>Colombia</u>	1995	SWF	4	0%
70	<u>Alabama TF</u>	<u>USA - AL</u>	1985	SWF	4	14%
71	<u>DHI</u>	<u>Bhutan</u>	2007	SWF	3	90%
72	<u>KWAN / NTF</u>	<u>Malaysia</u>	1988	SWF	3	0%
73	<u>FEF</u>	<u>Peru</u>	1999	SWF	3	0%
74	<u>FEIP+FMPED</u>	<u>Mexico</u>	2000	SWF	3	0%
75	<u>SAM</u>	<u>UAE - Sharjah</u>	2008	SWF	3	85%
76	<u>NSIA</u>	<u>Nigeria</u>	2011	SWF	2	60%
77	<u>MGI</u>	<u>Malta</u>	2015	SWF	2	100%
78	<u>MIC / MIF</u>	<u>Philippines</u>	2023	SWF	2	0%
79	<u>NRF</u>	<u>Guyana</u>	2019	SWF	2	0%
80	<u>FSDEA</u>	<u>Angola</u>	2012	SWF	2	22%
81	<u>TSFE</u>	<u>Egypt</u>	2018	SWF	2	23%
82	<u>SCIC</u>	<u>Vietnam</u>	2006	SWF	2	100%
83	<u>FGIS</u>	<u>Gabon</u>	2012	SWF	2	100%
84	<u>Ithmar Capital</u>	<u>Morocco</u>	2011	SWF	2	52%
85	<u>FFSB</u>	<u>Brazil</u>	2021	SWF	2	0%
86	<u>FAP</u>	<u>Panama</u>	2012	SWF	1	0%
87	<u>GHF+GSF</u>	<u>Ghana</u>	2011	SWF	1	0%
88	<u>FONSIS</u>	<u>Senegal</u>	2012	SWF	1	100%
89	<u>MIC</u>	<u>Mauritius</u>	2020	SWF	1	100%

Annexes

90	<u>ICF</u>	<u>Israel</u>	2022	SWF	1	0%
91	<u>ANIF</u>	<u>Armenia</u>	2019	SWF	1	100%
92	<u>Palestine</u>	<u>Palestine</u>	2003	SWF	1.0	100%
93	<u>NIF</u>	<u>Cyprus</u>	2019	SWF	0.8	0%
94	<u>FGR</u>	<u>Bahrain</u>	2006	SWF	0.7	36%
95	<u>GIIF</u>	<u>Ghana</u>	2016	SWF	0.3	100%
96	<u>Agaciro Fund</u>	<u>Rwanda</u>	2012	SWF	0.3	6%
97	<u>FHF-FSF</u>	<u>Mongolia</u>	2010	SWF	0.2	0%
98	<u>FSD</u>	<u>Djibouti</u>	2020	SWF	0.2	100%
99	<u>Nauru</u>	<u>Nauru</u>	2015	SWF	0.2	12%
100	<u>Welwitschia</u>	<u>Namibia</u>	2022	SWF	0.0	0%

Source : globalswf

Les 25 principaux fonds souverains représentent plus de 80% des encours



Liste des illustrations

A-Liste des tableaux

Numéro	Nom	La page
01	<i>Quelques définitions des fonds souverains</i>	16
02	<i>Les catégories des fonds souverains</i>	21
03	<i>Modèles et exemples internationaux de fonds souverains créés par des pays pétroliers</i>	28
04	<i>performances annuelles du Fonds souverain norvégien (2000-2024)</i>	29
05	<i>évolution du PIB 2000-2022</i>	34
06	<i>croissance économique entre 2000 et 2022</i>	36
07	<i>part du secteur des hydrocarbures et secteurs hors hydrocarbures dans le PIB (2000-2022)</i>	37
08	<i>Contribution des secteurs d'activité dans le PIB (2002-2012)</i>	39
09	<i>évolution de la balance commerciale sur la période 2000-2022</i>	40
10	<i>évolution des recettes et des dépenses budgétaires</i>	43
11	<i>Composition de la dette publique externe 2010 -2023</i>	44
12	<i>Évaluation des réserves de change 2000-2023</i>	45
13	<i>situation du Fonds de Régulation des Recettes (2000-2023)</i>	46
14	<i>Prix du pétrole brut (2000- 2023)</i>	49
15	<i>Part du PIB des Hydrocarbures et la part du PIB hors Hydrocarbures</i>	50
16	<i>Part des exportations des hydrocarbures dans le total des exportations algérienne (2000-2019)</i>	51
17	<i>Les expériences réussies de fonds souverains dans le monde</i>	57
18	<i>Caractéristique et description du Fonds gouvernemental norvégien d'investissement</i>	60
19	<i>caractéristique description du CIC (China Investment Corporation)</i>	61

B-Liste des graphiques

Numéro	Nom	La page
01	<i>performances annuelles du Fonds souverain Norvégien (2000-2023)</i>	29
02	<i>Évolution du PIB national sur la période 2000-2022</i>	35
03	<i>croissance économique sur la période 2000 et 2023</i>	36
04	<i>Contribution du secteur des hydrocarbures et secteurs hors hydrocarbures au PIB</i>	38
05	<i>Évolution des importations et exportation en milliards de dollars (2000-2022)</i>	41
06	<i>situation de la balance commerciale (2000-2022)</i>	41
07	<i>Évaluation des réserves de change 2000-2023</i>	45
08	<i>Principaux fonds souverains selon les actifs gérés dans le monde en juin 2023</i>	58

Table des matières

Remerciement	
Dédicace	
Liste des abréviations	
Introduction générale	08
Chapitre I : Cadre théorique sur les fonds souverains	14
INTRODUCTION.....	15
Section I : Généralité sur les fonds souverains	15
Définition des fonds souverains.....	15
Quelques définitions des fonds souverains.....	15
Typologie	18
Les avantages.....	22
Inconvénients.....	22
Section II : Rôle des fonds souverains dans la gestion des ressources naturelles.....	24
Economie de rente et impérative création d'un fonds souverains	25
Modelés internationaux de fonds souverain créés par des pays pétroliers.....	27
CONCLUSION	39
Chapitre II : Analyse de la situation économique de l'Algérie et de la dépendance de l'hydrocarbures	31
Introduction.....	31
Section I : Profile économique et financier actuel de l'Algérie.....	31
Situation économique	31
Situation financière	40
Section II : Dépendance aux hydrocarbures et ses implications	46
Volatilité des prix du pétrole	46
Impact de la variation des prix du pétrole sur les performances économiques et financière du pays	48
Conclusion	51
Chapitre III : La création d'un fonds souverain en Algérie : opportunité et faisabilité.....	53
Introduction.....	53
Section I : Les arguments en faveur de la création d'un fonds souverain en Algérie.....	53
Les enjeux potentiels d'un fonds souverain en Algérie.....	54
Les avantages potentiels d'un fonds souverain en Algérie	55
Exemples des plus grands fonds souverains à succès au monde	56
Les conditions et modalités pour la création d'un fonds souverain en Algérie.....	60
Conditions de création d'un fonds souverain en Algérie	62
Modalités de création d'un fonds souverain en Algérie	63

Section II : Evaluation des risques liés à la création d'un fonds souverain en Algérie.....	64
Les principaux arguments des opposants à la création du fonds souverain	64
Les risques liés à la création d'un fonds souverains en Algérie	66
CONCLUSION	66
Conclusion générale.....	68
Bibliographie	71
Annexes.....	74
Liste des illustrations	84
Table des matières.....	85
Résumé.....	87

Résumé

Ce travail examine les enjeux et défis de la création d'un fonds souverain en Algérie dans le contexte de ses tendances économiques actuelles. L'étude vise à évaluer comment un tel fonds pourrait diversifier les revenus nationaux, réduire la vulnérabilité aux chocs pétroliers et stabiliser les finances publiques. Elle examine également l'importance critique de renforcer les capacités institutionnelles et la gouvernance financière pour assurer le succès à long terme d'un fonds souverain en Algérie. Enfin, l'étude aborde la faisabilité de cette initiative, conditionnée par des conditions économiques favorables et une gestion prudente des ressources financières, tout en soulignant l'importance d'une planification stratégique rigoureuse et d'une volonté politique soutenue.

Mots clés : Fonds souverains, économie de rente, chocs pétroliers, réserve de change, Fonds de Régulation des recettes, diversification économique.

Abstract

This study examines the issues and challenges of establishing a sovereign wealth fund in Algeria within the context of its current economic trends. The research aims to assess how such a fund could diversify national revenues, reduce vulnerability to oil price shocks, and stabilize public finances. It also explores the critical importance of strengthening institutional capacities and financial governance to ensure the long-term success of a sovereign wealth fund in Algeria. Furthermore, the study addresses the feasibility of this initiative, contingent upon favorable economic conditions and prudent management of financial resources, while emphasizing the significance of rigorous strategic planning and sustained political will.

Keywords: Sovereign wealth funds, rentier economy, oil price shocks, foreign exchange reserves, Revenue Regulation Fund, economic diversification.

المخلص

يتناول هذا العمل قضايا وتحديات إنشاء صندوق الثروة السيادية في الجزائر في سياق اتجاهاتها الاقتصادية الحالية. وتهدف الدراسة إلى تقييم مدى قدرة هذا الصندوق على تنويع الإيرادات الوطنية والحد من التعرض للصدمات النفطية، وتحقيق استقرار المالية العامة. ويتناول أيضًا الأهمية الحاسمة لتعزيز القدرة المؤسسية والحوكمة المالية لضمان النجاح طويل المدى لصندوق الثروة السيادية في الجزائر. وأخيرًا، تتناول الدراسة جدوى هذه المبادرة، بشرط توفر الظروف الاقتصادية المواتية والإدارة الحكيمة للموارد المالية، مع التأكيد على أهمية التخطيط الاستراتيجي الدقيق والإرادة السياسية المستدامة.

الكلمات المفتاحية: الصناديق السيادية، الاقتصاد الريعي، الصدمات النفطية، احتياطات النقد الأجنبي، صندوق تنظيم الإيرادات، التنويع الاقتصادي.